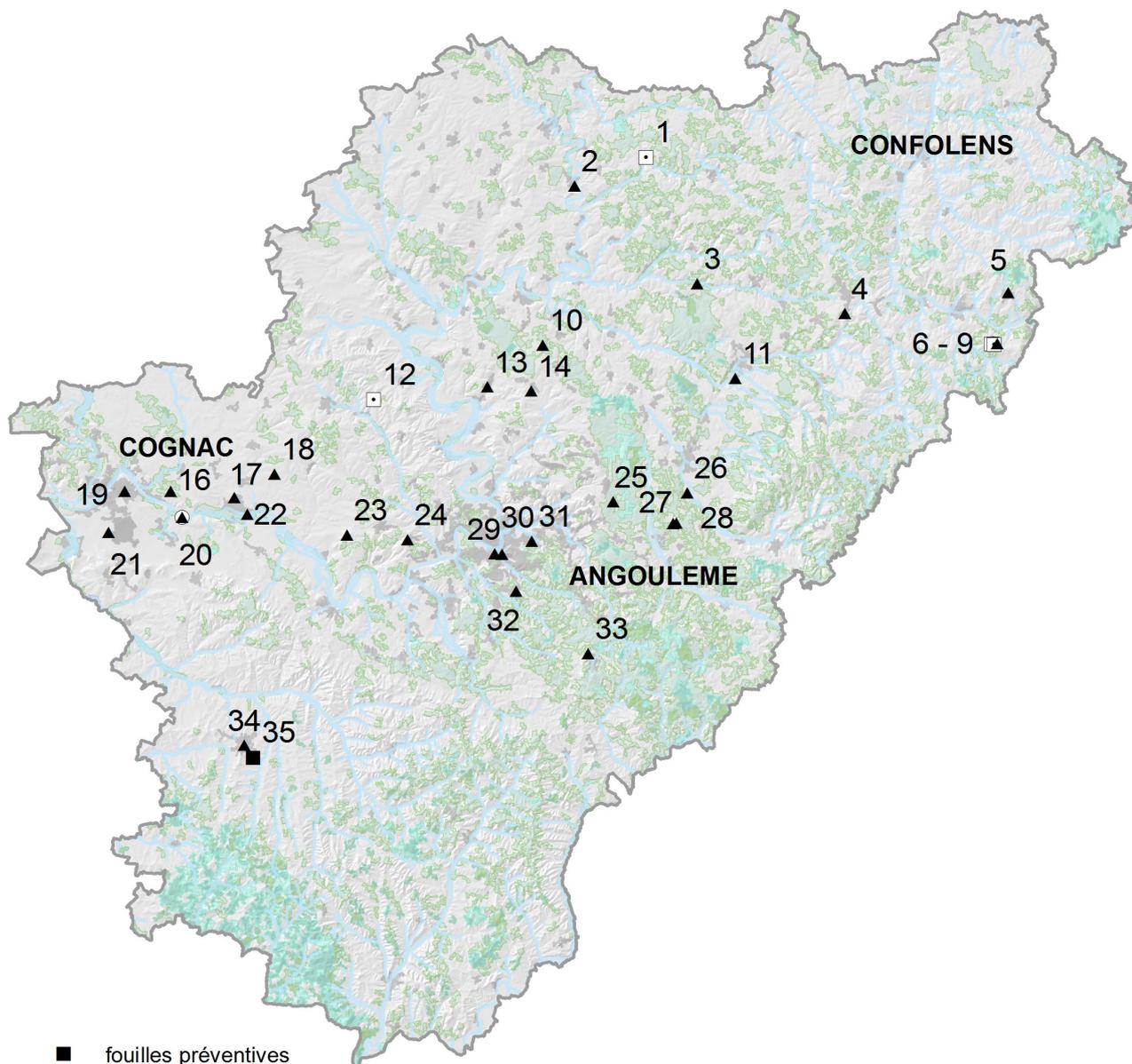


# NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

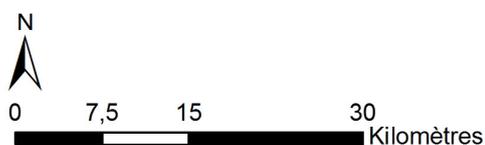
# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| 2 | 0 | 1 | 7 |
|---|---|---|---|



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses  
études documentaires
- \* P.C.R.



| N°Nat. |                           |  |                             |       |     | N° | P. |
|--------|---------------------------|--|-----------------------------|-------|-----|----|----|
| 206695 | ANGOULEME                 | BHNS phases 1 à 4  | MONTIGNY Adrien             | INRAP | OPD | 29 | 40 |
| 206702 | ANGOULEME                 | 12 rue Fénelon   | MONTIGNY Adrien             | INRAP | OPD | 30 | 41 |
| 206668 | AUSSAC-VADALLE            | Forêt de Boixe, phases 1B et 2A                              | AUDE Valérie                | INRAP | OPD | 10 | 42 |
| 206684 | BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE  | Parc Jean Monnet   | MONTIGNY Adrien             | INRAP | OPD | 34 | 42 |
| 206922 | BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE  | ZA Plaisance   | KEROUANTON Isabelle         | INRAP | FP  | 35 | 42 |
| 206621 | BOURG-CHARENTE            | Le Dérivant, Prospection inventaire subaquatique             | GAILLEDREAU Jean-Pierre     | BEN   | PRD | 21 | 45 |
| 206622 | BOURG-CHARENTE            | Le Dérivant, berges du fleuve Charente                       | GOMEZ DE SOTO José          | BEN   | SD  | 20 | 47 |
| 206644 | CELLEFROUIN               | Fontaine Saint-Martin  | TERNET Sylvie               | BEN   | SD  | 3  | 47 |
| 206724 | CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE | Les Pièces de l'Âge  | MAGUER Patrick              | INRAP | OPD | 11 | 48 |
| 206215 | CHASSENON                 | PCR Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental | SICARD Sandra               | COL   | PCR | 9  | 49 |
| 206228 | CHASSENON                 | Les Chenevières (PCR Cassinomagus)                           | DOULAN Cécile               | SUP   | FPr | 7  | 49 |
| 206229 | CHASSENON                 | Le quartier du Grand Villard (PCR Cassinomagus)              | GRALL Morgan                | BEN   | FPr | 8  | 51 |
| 206715 | CHASSENON                 | Longeas, caniveau et cour sud des thermes antiques           | SICARD Sandra               | COL   | SD  | 6  | 52 |
| 206694 | COGNAC                    | 1A rue Charles d'Orléans                                     | POIRIER Philippe            | INRAP | OPD | 15 | 53 |
| 206606 | DIGNAC                    | ZAE Chez Nadaud  | PELLISSIER Julien           | INRAP | OPD | 33 | 53 |
| 206703 | ETAGNAC                   | Les Thermes  | POIRIER Philippe            | INRAP | OPD | 5  | 54 |
| 206722 | FOUSSIGNAC                | Le Renclos   | BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude | INRAP | OPD | 18 | 54 |
| 206669 | GONDEVILLE                | Pont de l'île du Moulin                                      | RAJA Philippe               | INRAP | OPD | 22 | 54 |
| 206638 | L'ISLE-D'ESPAGNAC         | Rue Anatole France   | SANGLAR Valérie             | INRAP | OPD | 31 | 55 |
| 206468 | JARNAC                    | Route des Champagnères, Les Hautes Freuches                  | MAGUER Patrick              | INRAP | OPD | 17 | 55 |
| 206542 | MORNAC                    | ZE La Braconne, La Faye                                      | DUNIKOWSKI Christophe       | INRAP | OPD | 25 | 56 |
| 206598 | MOULIDARS                 | Le bourg   | GUILLIN Sylvain             | INRAP | OPD | 23 | 56 |
| 206167 | NANTEUIL-EN-VALLEE        | Abbaye Saint-Benoît et Sainte-Marie                          | BOUVART Patrick             | EP    | FPr | 1  | 57 |
| 206600 | PRANZAC                   | Combe-Brune, phase 1   | AUDE Valérie                | INRAP | OPD | 27 | 58 |
| 206601 | PRANZAC                   | Combe-Brune, phase 2   | JAMOIS Marie-Hélène         | INRAP | OPD | 28 | 60 |
| 206616 | PUYMOYEN                  | Le Pallain, rue de Peusec                                    | CONNET Nelly                | INRAP | OPD | 32 | 61 |
| 206602 | RANCOGNE                  | La Plaine et La Plaine de la Maison Blanche                  | CONNET Nelly                | INRAP | OPD | 26 | 61 |
| 206597 | SAINT-AMANT-DE-BOIXE      | L'Église abbatiale   | MONTIGNY Adrien             | INRAP | OPD | 13 | 62 |
| 206590 | SAINT-BRICE               | Abbaye de Châtres  | MONTIGNY Adrien             | INRAP | OPD | 16 | 63 |
| 206637 | SAINT-CYBARDEAUX          | Le sanctuaire des Bouchauds                                  | CARPENTIER Lucie            | COL   | FPr | 12 | 64 |
| 206723 | SAINT-SATURNIN            | Les Grandes Vignes   | MOUTARDE Bénédicte          | INRAP | OPD | 24 | 65 |
| 206594 | SALLES-D'ANGLES           | Zone d'activé du Pont Neuf, phase 2b                         | MARTINS David               | INRAP | OPD | 19 | 66 |
| 206416 | TOURRIERS                 | Centre bourg   | PELLISSIER Julien           | INRAP | OPD | 14 | 66 |
| 206623 | VERTEUIL-SUR-CHARENTE     | Sondage subaquatique, fleuve Charente                        | WISSER Nils                 | BEN   | SD  | 2  | 66 |

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**2 0 1 7**

Moyen Âge,  
Époque contemporaine

**ANGOULÊME  
BHNS phases 1 à 4**

Cette intervention s'inscrit dans le projet d'aménagement d'un réseau de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dans la communauté d'agglomération du Grand Angoulême. Ce projet prend part à une volonté de réorganiser l'ensemble du réseau de transport public du Grand-Angoulême.

Ce projet de BHNS comprend deux lignes desservant l'agglomération selon les axes nord-sud et est-ouest qui traverseront le centre-ville d'Angoulême. Le projet est porté par la SPLA du Grand-Angoulême Aménagement (SPLA GAMA) par délégation de maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération du Grand-Angoulême. Cette prescription fait suite à une demande anticipée de diagnostic archéologique. Fort de ce constat, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit cinq emprises correspondant à des stations nécessitant des travaux potentiellement plus conséquents et situées sur le promontoire naturel sur lequel est installé la vieille ville d'Angoulême.

Ce diagnostic concerne cinq emprises différentes d'une superficie totale de 6 970 m<sup>2</sup>. Il a été mené par deux à quatre agents de l'Inrap de façon discontinue entre le 6 février et le 14 mars 2017. Repartis sur les cinq emprises distinctes, onze sondages ont été réalisés. La première phase correspond à une portion de l'actuelle place du Champs de Mars située aux abords des ultimes fortifications de la cité d'Angoulême. La deuxième phase comporte deux emprises distinctes, Hôtel de Ville et Franquin, se trouvant pour la première sur une portion du château des comtes d'Angoulême et pour la seconde dans la pente nord du promontoire d'Angoulême à l'emplacement de fortifications médiévales et modernes. La troisième phase, dite Cathédrale, se trouve au sud du promontoire immédiatement en avant de l'une des principales portes de ville durant la période médiévale. La quatrième phase se trouve dans la pente sud-ouest du promontoire dans un secteur où de nombreuses découvertes archéologiques ont été faites au cours du XIXe et à proximité immédiate de l'ancienne abbaye de Saint-Ausone.

La phase 1, au niveau du Champs de Mars, a permis de mettre en évidence la présence du substrat à des profondeurs avoisinant les 15 cm. De rares structures creusées dans ce substrat ont pu être observées,

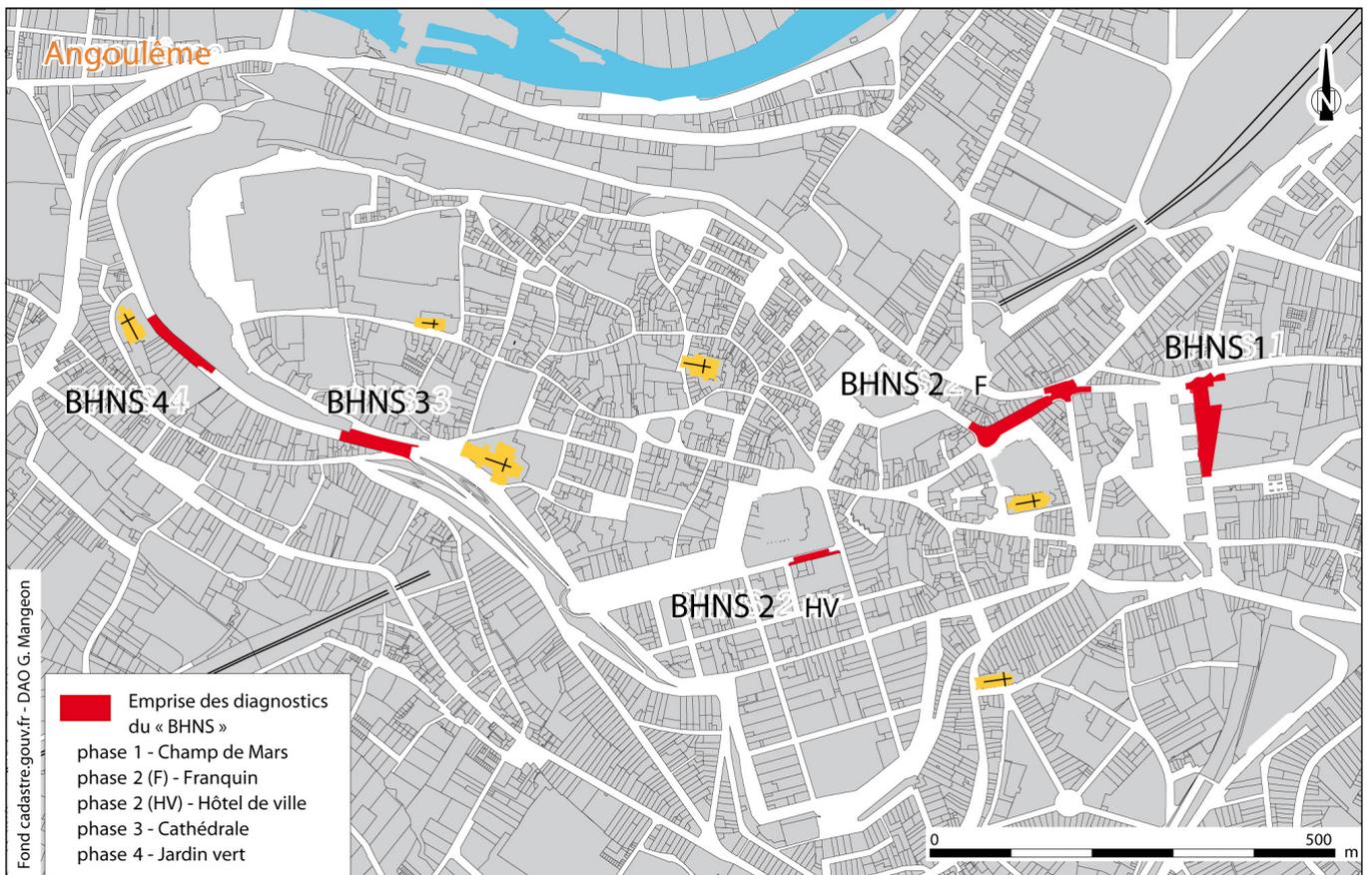
mais les seules qui ont pu être datées appartiennent à l'époque contemporaine.

Pour la phase 2, constituée de deux emprises distinctes, les résultats sont également variables du fait des contraintes d'interventions et de l'état de conservation des vestiges. Les sondages réalisés au niveau de l'emprise de l'Hôtel de Ville ont permis d'atteindre le substrat à environ 30 cm de profondeur et d'identifier diverses structures dont certaines appartiennent au château des comtes d'Angoulême. D'après le mobilier mis au jour, plusieurs aménagements creusés dans le substrat sont antérieurs à la construction de ce château construit durant les premières décennies du XIIIe s. L'emprise Franquin, où les conditions ont fortement limité les possibilités d'intervention, a uniquement permis de mettre au jour une portion de mur recoupé par des réseaux. Le type de parement et surtout le positionnement de cette maçonnerie incite à y voir un vestige de la muraille de ville et plus probablement de l'une de ses portes secondaires.

La phase 3, dite Cathédrale, a permis de mettre en évidence d'importants remblais contemporains liés à la création et à l'évolution de l'actuelle rue du président Wilson. Néanmoins, il est possible que des vestiges, liés aux lignes successives de défense de la porte Saint-Pierre, soient conservés dans la partie supérieure de l'emprise où il n'a pas été possible de réaliser de sondage.

La phase 4, dite du Jardin Vert, a permis d'observer diverses structures correspondant en grande majorité à des sépultures médiévales. Si la présence d'un cimetière à cet endroit était connue, ce diagnostic permet d'en confirmer la conservation et de documenter son extension ainsi que son niveau d'apparition. Le mobilier mis au jour aux abords des sépultures est attribuable aux Xe-XIIIe s. Au regard des découvertes anciennes et du contexte topographique, il est probable que des sépultures plus anciennes se trouvent plus bas dans la pente, c'est-à-dire dans la partie nord/ouest de l'emprise dans laquelle il n'a pas été possible de positionner un sondage.

Montigny Adrien



Angoulême, BHNS, localisation des différents secteurs d'intervention (DAO : G. Mangeon)

Moyen Âge

## ANGOULÊME 2 rue Fénelon

Cette intervention s'inscrit dans le cadre d'un projet d'extension d'un bâtiment au cœur de la vieille ville d'Angoulême. Le projet, porté par l'organisme de gestion de l'enseignement catholique (Ogec) Sainte-Marthe-Chavagnes, est lié à la mise en conformité du lycée Sainte-Marthe. Il consiste à construire une extension de bâtiment dotée d'un sous-sol et d'une cage d'ascenseur. Ce diagnostic, concernant une emprise de 320 m<sup>2</sup>, a été mené par deux agents de l'Inrap du 23 au 26 octobre 2017. Quatre sondages ont été réalisés manuellement ou à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles de 5 tonnes munie d'un godet de curage de 1,20 m de large.

Ces quatre sondages représentent une surface d'environ 10 m<sup>2</sup> soit 3,2 % de l'emprise prescrite. Ce faible pourcentage d'ouverture s'explique du fait que plus de la moitié de l'emprise correspond à des bâtiments en fonction et par l'existence de nombreuses contraintes dans les parties libres de constructions.

En raison des contraintes d'interventions, les sondages réalisés au cours de ce diagnostic se sont avérés très limités. En extérieur, deux sondages réalisés

à la pelle mécanique n'ont pas permis d'atteindre le terrain naturel malgré des profondeurs de terrassement atteignant plus de 2 m. Le manque d'espace n'a pas permis de réaliser des paliers permettant d'atteindre des profondeurs plus importantes. La stratigraphie observée n'est pas antérieure à l'époque moderne hormis peut-être un niveau de « terre à jardin » ayant livré un nombre non négligeable de tuiles à rebords.

Les sondages réalisés dans les caves des bâtiments présents sur l'emprise ont simplement permis d'observer des recharges successives et des niveaux de sols médiévaux et modernes à la surface du terrain naturel.

Une rapide lecture des élévations de ces bâtiments montre, qu'outre une cave médiévale, des éléments de la fin du Moyen Âge ou du tout début de l'époque Moderne sont conservés notamment sur rue. Au regard de l'importance des travaux de réaligement réalisés depuis le XIXe s dans les rues du vieil Angoulême, ce point mérite d'être souligné.

Montigny Adrien

## AUSSAC-VADALLE

### Forêt de Boixe, phases 1B et 2A

Le projet d'extension de la carrière GSM, au lieu-dit la Forêt de Boixe, a conduit le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Cette opération fait partie d'une première phase d'agrandissement (phases 1B et 2A) qui s'étend sur 77 000 m<sup>2</sup>. Elle se fait aux dépens d'une vaste exploitation agricole encore cultivée aujourd'hui. Elle est marquée en son centre par un parc de quatre éoliennes. La présence dans la parcelle adjacente, dans les Chaumes de Fayolle, d'un menhir laissait présager d'un potentiel archéologique.

Ainsi, du 24 juillet au 4 août 2017, deux archéologues de l'Inrap sont intervenus. Vingt-huit tranchées de sondage ont été réalisées à intervalles réguliers, soit une exploration d'environ 11 % de la surface prescrite. Elles ont permis de mettre au jour des anciens chemins d'accès visibles sur le cadastre napoléonien et de zones de déforestation, défrichage des années 1970, lors du remembrement.

Audé Valérie

- Audé, 2017
- Audé, V. : *La Forêt de Boixe de Nanclars, Phases 1B et 2A, Aussac-Vadalle, Charente, Nouvelle Aquitaine*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2017, 41p.

## BARBEZIEUX

### Parc Jean Monnet

Cette intervention s'inscrit dans le projet de réaménagement d'un parc au cœur de la ville de Barbezieux. Le projet consiste à créer une aire de stationnement au sein de ce parc tout en conservant des espaces verts.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 4 095 m<sup>2</sup>, a été mené par trois agents de l'Inrap du 7 au 11 août 2017. Cinq sondages ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles de 8 tonnes munie d'un godet de curage de 1,80 m de large.

Ces cinq tranchées d'évaluation représentent une surface de 182 m<sup>2</sup> soit 6,75 % de l'emprise prescrite. Le schéma d'implantation des tranchées a tenu compte de l'organisation générale et des contraintes spécifiques des deux parcelles cadastrales constituant l'emprise d'intervention.

Hormis quelques tessons résiduels appartenant à la période gallo-romaine, et des fosses dépotoirs du

XIXe s., l'intégralité des structures archéologiques mises au jour sont médiévales.

Le principal aménagement observé correspond à un puissant fossé d'environ 14 m de large perçu dans plusieurs sondages. Ce fossé appartient aux défenses urbaines de Barbezieux dont plusieurs tronçons sont connus et dont le tracé supposé traverse l'emprise de ce diagnostic. Aucune trace d'enceinte de pierre n'a été décelée.

Les autres structures médiévales identifiées se situent en très grande majorité du côté intérieur du fossé défensif. Il s'agit de différents types d'aménagements liés à de l'habitat tels que des niveaux de sols, fosses ou encore silos. À noter la présence d'un creusement qui en raison de son profil et son plan est interprété comme une entrée de cave ou de petit souterrain. Au regard du mobilier céramique, ces différents aménagements sont attribuables au XIe s.

Montigny Adrien

## BARBEZIEUX

### ZA Plaisance

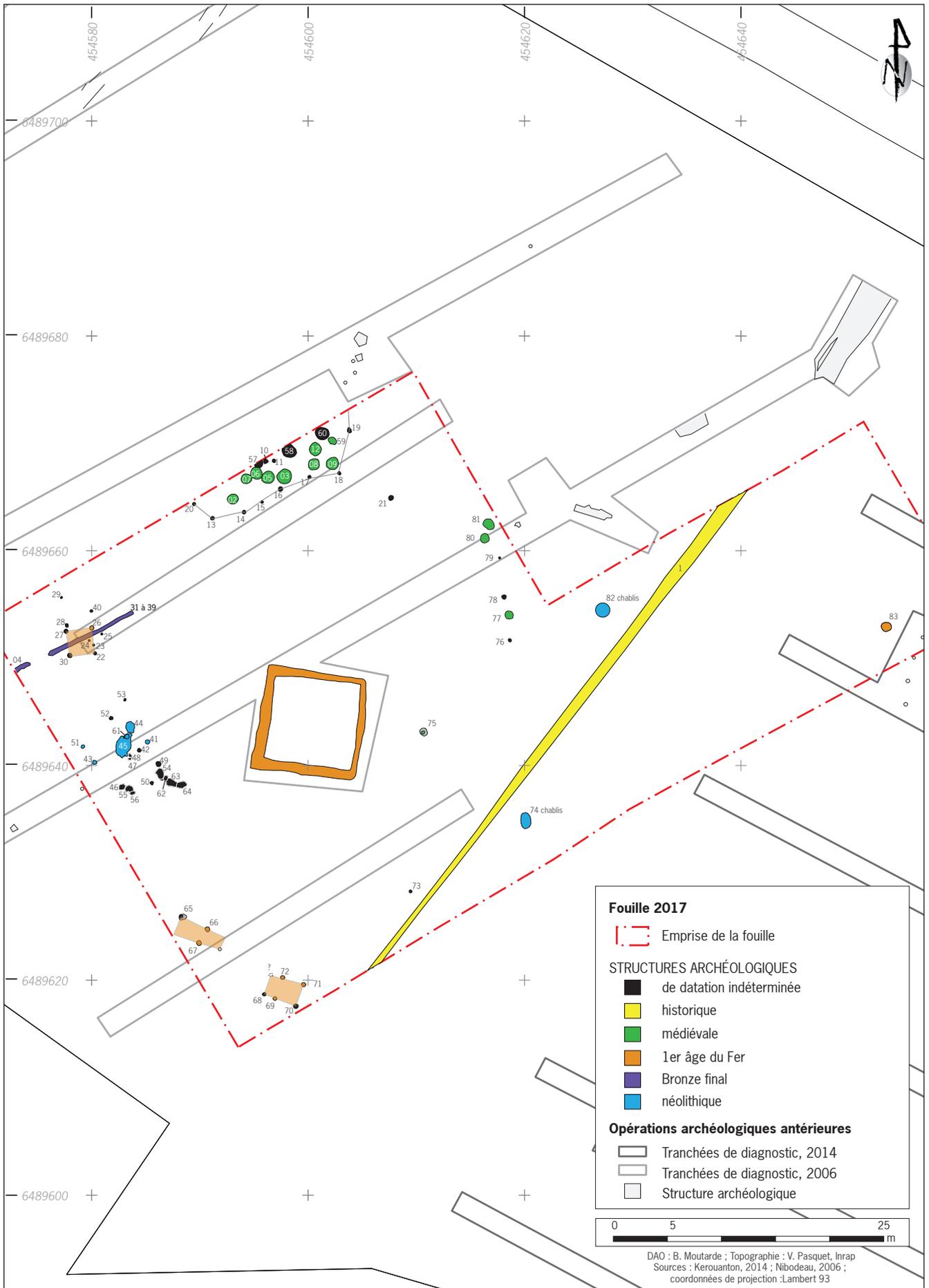
Entre Petits Clairons et Saint-Seurin, les occupations néolithique, protohistorique et carolingienne de Plaisance à Barbezieux-Saint-Hilaire (Charente)

Le projet d'implantation d'une concession de matériel agricole est à l'origine de la présente fouille, réalisée au printemps 2017 sur une partie de la parcelle cadastrée F1034, sur la frange orientale de la ZA de Plaisance.

Situé à proximité immédiate du site des Petits Clairons sur lequel plusieurs opérations archéologiques ont été réalisées à partir du début des années 1990

dans le cadre de l'aménagement de la déviation de la RN10 et des routes permettant de desservir la nouvelle zone artisanale, le site de Plaisance a fait l'objet de trois diagnostics préalables qui ont confirmé l'extension des occupations vers l'est et révélé la présence d'un enclos quadrangulaire.

L'opération de terrain, réalisée au printemps 2017, a permis de mettre au jour et de fouiller non seulement l'enclos quadrangulaire du 1er âge du Fer identifié en 2006, mais également plusieurs autres structures en



Barbezieux-Saint-Hilaire, ZA Plaisance, plan phasé (DAO : B. Moutarde, topographie : V. Pasquet, sources : Kérouanton 2014 et Nibodeau 2006)

creux, dont deux aires d'ensilage médiévales. L'examen des structures et des mobiliers et l'analyse des dates radiocarbones révèlent une occupation, sur les 2 500 m<sup>2</sup> de l'emprise fouillée, qui s'étale de la période néolithique jusqu'à la période moderne.

L'occupation du Néolithique récent reste assez mal caractérisée, tant dans l'emprise stricte de la fouille que sur le site des Petits Clairons / Plaisance. Elle semble toutefois se développer sur près de cent-cinquante mètres, peut-être organisée en différentes petites unités. Dans la fenêtre de 2 500 m<sup>2</sup> fouillée en 2017, seule une date 14C, vers le milieu du 4<sup>e</sup> millénaire, et quelques éléments mobiliers nous permettent de proposer, avec prudence, une datation de quelques structures à la période néolithique.

Une date, comprise entre le XII<sup>e</sup> s. et le XI<sup>e</sup> s. av. J.-C., a été relevée sur un échantillon de charbons recueilli au fond du fossé de l'enclos quadrangulaire et la présence d'un petit fragment de bord de plat à décor de cannelures non jointives invite à réexaminer l'ensemble de la documentation céramique mise au jour sur le site des Petits Clairons.

Il en va de même dans l'angle nord-ouest de la fouille de 2017, où l'échantillon de charbons prélevé dans le comblement du petit fossé interrompu 4-31/39 (vestiges d'une palissade sur tranchée de fondation ?) donne une date au IX<sup>e</sup> s. av. J.-C., compatible avec l'étape terminale de l'âge du Bronze final. Seuls huit tessons de céramique ont été recueillis dans ce fossé. Assez ubiquistes, ils peuvent indifféremment être datés de la fin de l'âge du Bronze comme du 1<sup>er</sup> âge du Fer. Toutefois, peut-être faudrait-il considérer que l'assemblage des Petits Clairons n'est peut-être pas aussi homogène que supposé jusqu'alors et que les lieux étaient déjà occupés dès la fin de l'âge du Bronze, voire dès l'étape moyenne de l'âge du Bronze final.

Placé au centre de l'emprise de fouille, l'enclos adopte un plan presque parfaitement carré, d'un peu plus de 9 m de côté. Le fossé présente un profil en V évasé à fond étroit et plat. Il est large de 0,44 à 1,30 m et conservé sur une profondeur de 0,22 à 0,56 m. Après une première phase érosive des fonds et des bords du fossé, l'enclos présente des fossés ouverts, probablement comblés par apports volontaires et rapides, tandis que la cuvette terminale du fossé se comble naturellement lors de la reprise de l'érosion.

355 tessons protohistoriques ont été recueillis dans le fossé de l'enclos. La céramique est très fragmentée, et aucun élément n'atteste un rejet volontaire. Les différents mobiliers (tessons et pièces lithiques) ont vraisemblablement été apportés avec les terres de comblement du fossé, essentiellement sur son côté ouest. Nous retrouvons dans le corpus l'essentiel des éléments de formes préalablement identifiées sur le site des Petits Clairons, datées de la phase moyenne du 1<sup>er</sup> âge du Fer. Mais, si l'ensemble des éléments céramiques trouve écho dans le corpus des Petits Clairons, il s'en détache malgré tout sur quelques points (jatte à panse arrondie et marquée par une carène sur la surface externe, munie d'un bord concave ; pot large, à petit bord simple ; absence des décors de cannelures légères, ou des décors à larges cupules, très largement identifiés aux Petits Clairons). Faut-il voir dans ce petit assemblage, le témoignage d'un léger décalage chronologique tel que

nous l'avions pressenti lors de l'étude du mobilier des Petits Clairons, et notamment de la fosse 27 ?

Quoi qu'il en soit, il est difficile d'établir l'histoire et la chronologie du monument. Et s'il est délicat de préciser l'histoire de ce monument, et en particulier de la datation du creusement du fossé, il l'est encore plus d'en déterminer la fonction. Aucun élément osseux, aucune trace de rejet de résidus de crémations n'ont été mis au jour, ni dans la surface interne de l'enclos, ni dans les fossés.

Dans l'emprise de la fouille de 2017, quelques autres structures peuvent également être rapportées au 1<sup>er</sup> âge du Fer. Il s'agit notamment de la fosse 83 relevée dans l'angle sud-est de l'emprise, datée par le mobilier céramique et par une datation 14C de la phase moyenne du 1<sup>er</sup> âge du Fer ainsi que de quelques plans de petits bâtiments (greniers).

Après un hiatus chronologique couvrant les premiers siècles de notre ère (aucun élément gallo-romain), l'occupation médiévale du secteur est révélée dans l'emprise de la fouille de 2017 par la présence de deux aires d'ensilage. L'une comporte une dizaine de silos, et la seconde, distante de 15 m de la première, n'est composée que par deux silos. Toutes deux se situant en limite d'emprise, il n'est toutefois pas possible de connaître le nombre total de structures d'ensilage, ni l'organisation générale de ces zones. L'examen des mobiliers céramiques révèle qu'elles ne sont pas strictement contemporaines. La première peut être datée entre la fin du VIII<sup>e</sup> s. et le IX<sup>e</sup> s., la seconde est datée entre le Xe s. et le début du XI<sup>e</sup> s.

À l'instar des occupations du Néolithique et des âges des métaux, le site médiéval des Petits Clairons / Plaisance n'est pas connu de manière exhaustive, mais les données enregistrées tant dans les fouilles de sauvetage des années 1990 que dans celle de la fouille préventive de 2017 laissent présager l'existence d'une occupation agricole très étendue à la période carolingienne.

La localisation de l'habitat contemporain n'est pas clairement identifiée, mais il convient de ne pas oublier que le site des Petits Clairons / Plaisance est localisé à 400 m de Saint-Seurin.

Enfin, un fossé parcellaire, suivant un axe sud-ouest / nord-est, a été suivi de part en part de l'emprise de la fouille. Présent sur le cadastre relevé au début du XIX<sup>e</sup> s., tout indique qu'il s'agit d'une limite parcellaire récente, dont le comblement aurait piégé quelques éléments issus de l'occupation médiévale.

Ainsi, la fouille réalisée au printemps 2017, bien que modeste en superficie et en moyens mis en œuvre, révèle, s'il en était besoin, l'importance de l'occupation mise au jour dans ce secteur du Barbezilien, depuis le Néolithique jusqu'au Moyen Âge, avec un hiatus non négligeable pour la période antique. Elle révèle aussi, pour toutes les périodes, la nécessité de reprendre l'ensemble de la documentation mise au jour sur ce site depuis les premières investigations des années 1990.

Kerouanton Isabelle

- Kerouanton, 2018
- Kerouanton I., avec la collaboration de Baudry A., Sanchez V. et Vequaud B. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Barbezieux-Saint-Hilaire, ZA Plaisance, Entre Petits Clairons et Saint-Seurin, les occupations néolithiques, protohistoriques et carolingienne de Plaisance à Barbezieux-Saint-Hilaire (Charente)*, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Inrap GSO, 2018, 248 p.

## BOURG-CHARENTE

### Le dérivant, fleuve Charente

#### ■ **Prospection inventaire subaquatique**

Les investigations engagées en 2017 ont concerné deux secteurs : le lieu dit le Dérivant (déjà prospecté en 2014 (Gailledreau, 2014) et en 2016 (Gailledreau-Largier, 2017)) placé en rive gauche à moins d'un kilomètre en aval de Bourg-Charente et le lieu dit Lépare inscrit dans un bras secondaire à une distance équivalente en amont du même village.

La prospection dans le premier secteur, a débuté à partir du relief en plateau (se développant en rive gauche) sur lequel des bois et de nombreuses céramiques (protohistoriques) ont été mis au jour en 2014. L'objectif était de caractériser des bois entrevus en amont et dans le prolongement du dit plateau.

Ces nouvelles recherches ont permis de mettre en évidence de nouveaux pieux, un clayonnage de fines branches (dont l'emprise totale et la destination d'usage sont encore inconnues) et des tessons de céramiques. Un bois émergeant du tombant de berge a retenu plus particulièrement l'attention. Son profil en L et les traces de feu sur sa surface interne évoquent au prime abord un travail de creusement par le feu à l'instar de la construction des pirogues monoxyles. Un prélèvement pour datation a été effectué.

Ces nouvelles découvertes associées à celles des années précédentes plaident, en l'état, pour l'existence d'un lieu de vie ou d'activité terrestre que l'érosion des berges livre peu à peu. La chronologie des quelques objets retrouvés en 2017, s'intègre par ailleurs parfaitement à celle établie au cours de la campagne de 2014. Les nouveaux bois (bien que non

datés à ce jour) pourraient être le prolongement de l'aménagement de berge topographié en 2014.

Seule ombre au tableau, les sondages terrestres engagés en bords de berge à la hauteur des vestiges immergés n'ont pour l'instant rien révélé qui pourrait nous renseigner sur leur emprise terrestre ou leur fonction (Gomez de Soto, in Gailledreau ; Largier, 2017).

Le site de Lépare, est placé dans un bras secondaire de la Charente, alimenté par l'exutoire d'une digue. Il a été prospecté par une équipe du CNRAS d'Annecy en 1995 et 1996 et avait livré des artefacts datant de la période antique et une concentration de blocs d'un module important. Une demande de la commune de Bourg-Charente en vue de retirer ces blocs du lit mineur a motivé de nouvelles observations et une topographie exacte de cet ensemble lapidaire. Le plan obtenu montre que les blocs ne sont pas disposés selon un agencement ordonné, mais qu'ils sont éparpillés, peut-être lors d'une mise à l'eau préalable à un projet par la suite abandonné. On note d'autre part la variété des tailles et formes. Ces nouvelles observations laissent toujours en suspend les questionnements, sur la raison de leur présence, fonction et datation.

Gailledreau Jean-Pierre et Largier Ophélie

- Gailledreau, 2014
- Gailledreau J.-P. : *Rapport de prospection inventaire subaquatique, fleuve Charente - Commune de Bourg-Charente, Poitiers, SRA Nouvelle Aquitaine, 2014.*
- Gailledreau ; Largier, 2017
- Gailledreau J.-P., Largier O : *Rapport de prospection inventaire subaquatique, fleuve Charente 2016-2017 - Commune de Bourg-Charente, Poitiers, SRA Nouvelle Aquitaine, 2017.*



*BOURG-CHARENTE - Le dérivant, fleuve Charente*

*Bourg-Charente, le Dérivant, orthophotoplan issu de la photogrammétrie de l'emprise de la prospection, après la mise en place du carroyage et le dégagement du sédiment. On distingue à gauche du carré C6, le bois calciné émergeant du niveau archéologique (Photogrammétrie et DAO : J.-F. Mariotti)*

## BOURG-CHARENTE

### Le dérivant

Depuis les années 1970, des prospections subaquatiques réalisées dans le lit de la Charente par des plongeurs amateurs avaient livré de nombreux vestiges néolithiques et protohistoriques au lieu-dit le Dérivant à Bourg-Charente. Les produits de ces prospections, pour l'essentiel récupérés et déposés au musée de Cognac, ont pu être étudiés (Billaud et al., 2001).

Par la suite, des campagnes de prospection-inventaire ont été menées au Dérivant sous la direction de M. Jean-Pierre Gailledreau, en collaboration avec M. Jean-François Mariotti, du SRA de Poitou-Charentes. Au cours de la campagne de 2014 furent en particulier recueillies diverses céramiques de l'âge du Fer, dont un important fragment de jatte à panse ornée de larges cupules datable de la phase moyenne du Premier âge du Fer (Ha D1), voire de la phase finale du Premier âge du Fer ou au tout début du Second (Ha D2-3-LT A1) (Gomez de Soto 2014), c'est à dire des étapes 3 à 5 de la typochronologie céramique de l'âge du Fer de Saintonge (Marchadier, 2005).

L'hypothèse de l'existence d'un habitat de bord de rivière au Dérivant paraissant plausible, il s'agissait de le vérifier par des sondages sur la terre ferme : l'existence de tels lieux d'habitat en bordure de rivière reste à vérifier dans la région, alors que celle du plat pays ou des sites de hauteur est connue de longue date.

Malgré l'absence totale de découverte d'artefact, les sondages réalisés en 2017 fournissent des éléments

informatifs intéressants. À proximité immédiate du fleuve, plusieurs niveaux anthropiques ou traces d'action anthropique (charbons) ont été reconnus. Les plus notables sont une probable voie empierrée, que sa situation à relativement faible profondeur inviterait à attribuer à une date historique, et un possible sol dallé de plaquettes de calcaire. Ce dernier se situe à niveau à peu près égal à celui d'éléments végétaux (clayonnage ?) encore en partie enfouis sous la berge. Que ces deux dernières structures, d'une part soient effectivement contemporaines, d'autre part datent du Néolithique ou de la Protohistoire, n'est qu'hypothèse, que les dates radiocarbone en attente et une éventuelle extension de la fouille de la berge pourraient confirmer, ou infirmer.

Gomez de Soto José

- Billaud et al., 2001
- Billaud Y., Burnez C., Gailledreau J.-P., Gomez de Soto J. : « La Charente et son environnement anthropique du Néolithique à l'époque laténienne », in J. L'Helgouac'h et J. Briard (dir.), *Systèmes fluviaux, estuaires et implantations humaines de la Préhistoire aux grandes invasions*, Actes du 124e congrès national des Sociétés savantes, Nantes, 1999, Paris, CTHS, 2001, p. 48-89.
- Gomez de Soto, 2014
- Gomez de Soto J. : « Étude des principales céramiques de Bourg-Charente », in J.-P. Gailledreau (dir.), *Prospection inventaire subaquatique. Fleuve Charente 2014. Commune de Bourg-Charente, Charente. Fleuve Charente*, rapport de prospection inventaire subaquatique, Poitiers, SRA, 2014, p. 39-50.
- Marchadier, 2005
- Marchadier E. : « Premier âge du Fer en Saintonge et Aunis. Étude typo-chronologique du mobilier céramique », *Recherches archéologiques en Saintonge*, 17, 2005 p. 7-8.

## CELLEFROUIN

### La fontaine Saint-Martin

Située à l'est de la chapelle Saint-Martin de Cellefrouin, dans un des prés entre le chemin vicinal et la rivière, appelés « Prés de l'abbaye ou des moines » sur le cadastre ancien, la fontaine est sur une parcelle appartenant à la mairie de Cellefrouin. Oubliée de tous, elle a été arasée accidentellement en 2008.

Il s'agit d'une petite construction de pierres sèches, de 2,02 m de long sur 1,90 m de large en dimensions extérieures, pour une ouverture trapézoïdale de 0,5 m de long sur 0,59 m de large. Les pierres qui la composent sont équarries, ou ressemblent à un arrachement de strate, ou encore ce sont des pierres taillées en réemploi, portant des traces de marteau-taillant. Ces traces d'outil attestent une récupération des pierres de la chapelle romane Saint-Martin toute proche.

La fontaine se compose de trois murets formant une margelle en partie arasée et effondrée à l'intérieur, d'un quatrième muret soutenant un emmarchement à l'ouest plus bas que la margelle et d'un déversoir orienté plein ouest, avec une rigole plus étroite au

centre, permettant d'évacuer l'eau vers le chemin en contrebas. Les murets affleuraient à 96,223 m NGF. Ils ont été observés sur 6 assises au-moins et la profondeur mesurée en utilisant la barre à mines à travers l'eau et l'argile est de 0,70 m avant d'atteindre un niveau compact. La surface de l'eau a été atteinte à 95,583 m NGF.

Sur le sol de cailloutis le plus ancien, cinq creusements ont été pratiqués, dont deux trous de poteaux avérés de section quadrangulaire avec double couronne de calage. Les autres creusements ont un fond plat et un contour constant. Leur disposition autour de la bordure de la fontaine évoque un couvrement de bois de type auvent.

Le sol de gros cailloutis calcaire, avec quelques fragments de tuiles, indique une utilisation moderne de la fontaine, datable par un mélange de céramique moderne, médiévale et non tournée, pouvant aussi bien être médiévale que proto-historique.

En somme, en dehors des réemplois romans et de l'utilisation moderne de l'édicule, on ne peut dater cette



régulière, présente un dénivelé moyen assez marqué de 4 %. La parcelle longe par ailleurs un petit talweg sur son côté sud marqué par un léger dénivelé s'accroissant entre la tranchée 3 et la limite d'emprise.

Les formations sédimentaires mises au jour correspondent à un complexe détritico daté probablement du tertiaire, constitué d'argiles rougeâtres de décalcification du substrat calcaire plus ou moins sableuses, voire à des sables grossiers composés de galets et de pierres subanguleuses issus du socle cristallin.

Le diagnostic a révélé une petite occupation rurale en sommet d'emprise, matérialisée par quelques trous de poteau indiquant la présence de plusieurs bâtiments, par quelques petites fosses et par des fossés parcellaires et pouvant être attribuée au Moyen Âge, sur la base de quelques rares tessons de céramique issus d'un fossé et d'un trou de poteau situé dans la tranchée 3. Les

segments de fossés reconnus lors de l'opération sont pour la plupart discordants du parcellaire napoléonien et contemporain mais l'absence de mobilier ne permet pas de les attribuer à une période précise. Par ailleurs, contrairement aux occupations de la Folie et du Mas-des-Champs fouillées sur la commune, l'occupation n'a livré aucune structure de stockage de type silo. En outre, l'absence de mobilier découvert en décapage incite à penser qu'il ne s'agit pas d'une occupation à vocation domestique. En revanche, l'existence d'un ou plusieurs bâtiments annexes à vocation agricole peut être envisagée dans ce cas.

Maguer Patrick

- Maguer, 2018
- Maguer P. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Les Pièces de l'Âge*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2018, 42 p.

Antiquité,  
Haut-Empire

## CHASSENON

### PCR : Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche

Sicard Sandra

Haut-Empire

## CHASSENON

### Les Chenevières (PCR : Cassinomagus)

La fouille programmée (07-31 août) menée sur le lieu de culte antique des Chenevières à Chassenon s'inscrit dans le cadre d'un projet collectif de recherche (2015-2017) « *Cassinomagus*, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques » (S. Sicard, dir.). Elle concerne en particulier l'axe 2 du PCR consacré au « lieu de culte des Chenevières : architecture, organisation et cheminements » (C. Doulan, dir.).

Le questionnement de la campagne 2017 portait sur les limites de l'espace cultuel (identification du mur d'enceinte et des aménagements périphériques, études architecturales et fonctionnelles). Quatre sondages ont été ouverts sur l'emprise supposée du mur de péribole et sur la pièce d'angle sud-ouest qui lui est accolée.

Le sondage implanté sur la route des Combeaux n'a pas permis de localiser la limite ouest du lieu de culte antique, mais seulement deux états anciens de la route actuelle. En revanche, les sondages nord-est et

sud-ouest ont fourni des informations importantes sur l'ordonnement du lieu de culte et en particulier sur les sens de circulation au sein des esplanades cultuelles est et ouest. Ainsi, la pièce d'angle sud-ouest, de plan rectangulaire et d'une superficie intérieure de 186 m<sup>2</sup>, s'articule entre deux portiques, est et ouest, qui sont respectivement adossés au mur d'enceinte sud des cours est et ouest. Deux ouvertures aménagées dans les murs de la pièce d'angle communiquent avec les espaces de circulation, larges de 7 m, qui ont conservé leurs sols construits. Le portique sud-est donne à l'est sur le passage ouvert dans le mur de péribole est, à son extrémité sud ; celui-ci ouvre sur l'extérieur du lieu de culte, vers les thermes de Longeas et en particulier vers la pièce d'angle sud-ouest de l'édifice de bains. Le portique sud-ouest aboutit à l'ouest sur un aménagement intégré dans le mur d'enceinte sud et le portique adossé. De plan rectangulaire, cet espace s'apparente à une pièce hypothétiquement identifiée

avec une entrée dans le lieu de culte depuis les quartiers sud de l'agglomération.

La partie nord du lieu de culte se présente selon le même dispositif que celui mis en évidence au sud. La pièce d'angle nord-ouest relie en effet deux portiques ouvrant sur les cours est et ouest du lieu de culte. Large de 7 m, le portique nord-est est adossé au mur d'enceinte qui est renforcé par une série d'arcs de décharge en sous-œuvre. Son angle nord-est, mis en évidence lors de la campagne 2017 (fig.), est arasé en dessous des niveaux de sol. À l'approche du mur de péribole est, le portique nord-est fait un retour d'angle vers le sud. Cette découverte inattendue n'est pourtant pas surprenante et incite à proposer une circulation selon un itinéraire circulaire le long du mur qui encerre l'ensemble du lieu de culte. Cette hypothèse devra être vérifiée pour les sections ouest et est du péribole.

Des vestiges antérieurs à la construction du lieu de culte ont été à nouveau mis au jour. Ils représentent la phase 1 du site des Chenevières qui couvre

le 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et se présentent sous la forme de fosses et trous de poteau. Cette phase correspond aussi aux premiers états de l'axe viaire qui longe au nord les quartiers sud de l'agglomération et qui a été pérennisée lors de la mise en place de l'ensemble monumental à la fin du 1<sup>er</sup> ou au début du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Enfin, une phase de réoccupation de la pièce d'angle sud-ouest est attestée par les vestiges d'un probable bâtiment sur poteaux porteurs plantés dans les niveaux de sols de la pièce.

Doulan Cécile

- Doulan, 2017
- Doulan C. avec la collaboration de Carpentier L., Geniès Chl., Le Martret A., Loiseau Chr., Pradier H., Morelle N., Sarreste Fl., Sicard S., Soulas S. : *Les Chenevières, commune de Chassenon (Charente), PCR « Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques », Axe 2 – « le lieu de culte des Chenevières : architecture, organisation et cheminements », fouilles programmées 2017, rapport intermédiaire de fouilles programmées, Département de la Charente, Poitiers, SRA, 2017.*



Chassenon, Les Chenevières, vue aérienne de l'angle nord-est du mur de péribole du lieu de culte antique des Chenevières (cliché : H. Pradier)

## CHASSENON

### Le quartier du Grand Villard (PCR Cassinomagus)

Cette opération s'inscrit dans le cadre du PCR « Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques ». Il s'agit de la cinquième campagne de fouille dans cette zone située au sud de l'ensemble monumental de Cassinomagus (les premières en 2011 et 2012 étant dirigées par G. Rocque).

Les opérations précédentes avaient permis de mettre au jour d'importants niveaux de voirie ainsi que plusieurs états successifs d'occupation ponctués par la construction à la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ou au début du II<sup>e</sup> s. d'un grand bâtiment, probablement une *domus*, remarquable par l'état de conservation de ses seuils et sols et dont le plan s'adapte parfaitement aux orientations divergentes du réseau viaire.

Afin de compléter les observations réalisées lors de la précédente campagne de 2016, la campagne de fouille 2017 a été réalisée sur la même emprise, soit



Chassenon, quartier du Grand Villard, fig. 1, vue générale des fouilles  
(Cliché : H. Pradier)

600 m<sup>2</sup> (fig.1). La fouille triennale arrivant à son terme, il était en effet impératif de comprendre intégralement la surface ouverte lors de ces trois dernières années. Les sondages implantés devaient permettre de vérifier certaines hypothèses concernant l'évolution du plan de cet édifice et de réaliser un grand transect sud-est/nord-ouest dans le but d'obtenir une coupe transversale de la zone fouillée.

Aucun nouvel espace n'a été mis au jour lors de cette campagne. La zone d'étude s'est donc concentrée sur une cour quadrangulaire (174 m<sup>2</sup>) traversée par un égout, adjointe sur trois de ses côtés d'un péristyle large de 2,70 m. Au nord de celle-ci, entre autres, deux pièces longues de 7,30 m et large pour l'une de 5 m et l'autre de 5,80 m sont distribuées par un couloir large de 2 m. Au sud, une galerie perpendiculaire au péristyle se poursuit au-delà de l'emprise de la fouille. Large de 2,30 m, elle longe à l'est un espace semble-t-il en aire ouverte. Une pièce de plan rectangulaire longue de 6,79 m et large de 1,80 m a été identifiée dans l'angle sud-est de l'emprise fouillée.

Le plan de cette *domus* est par la suite modifié. Les galeries nord et sud du péristyle sont amputées de leur extrémité orientale sur une longueur légèrement inférieure à 5 m. Deux murs sont alors construits réorganisant la distribution des espaces. Tandis que la pièce rectangulaire au sud-est de la zone fouillée disparaît au profit d'une quadrangulaire d'une surface de plus 21 m<sup>2</sup>, l'accès à la pièce située au nord-est de la zone fouillée ne peut se faire que par l'intermédiaire du couloir central. Le seuil identifié en 2015 et 2016 dans le mur sud de cette pièce semble condamné. La cour est également rétrécie, de manière figurée, par l'intermédiaire d'une pile axée sur les nouveaux murs fermant les galeries. Ces différents aménagements sont sans aucun doute issus d'un même projet incluant les réaménagements identifiés en 2012 et 2015.

Dans l'état actuel de nos connaissances, la superficie de ce bâtiment atteint désormais 1 420 m<sup>2</sup> mais est estimée à plus de 2 200 m<sup>2</sup>. Ces dimensions, le plan à enfilade de cours à péristyle, ainsi que la facture des sols, seuils ou décors enduits de cet édifice traduisent son importance et le fait probable que cette *domus* appartienne à un membre de l'élite locale. Sa position au sein de l'agglomération face à une des entrées de l'ensemble monumental appuie ce constat.

Cette année a été également l'occasion de dégager sur toute sa longueur la couverture de dalles d'impactite de l'égout traversant la cour et de découvrir au nord de celle-ci la jonction avec une branche secondaire provenant de nord-ouest du bâtiment (fig.2). Cette dernière était à l'origine couverte de dalles d'impactite qui ont été récupérées après l'abandon du bâtiment.

Cette *domus* semble en effet avoir fait l'objet d'une spoliation importante, comme le prouve les indices laissant deviner l'installation d'un chantier de récupération des matériaux : niveaux de sol du chantier

composés de mortier et matériaux de construction abandonnés, aire de tri des matériaux dans la cour. Ce chantier pourrait dater des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s., et se poursuivre au V<sup>e</sup> s. Il s'intégrerait alors à un phénomène plus global de récupération des matériaux observé sur l'ensemble monumental de *Cassinomagus* (sanctuaire, thermes et aqueduc notamment).

La fouille jusqu'au substrat des différents sondages implantés lors de cette campagne a par ailleurs permis de collecter de nouvelles informations sur les activités antérieures à la construction de cette *domus*, notamment sur la première phase d'occupation du site. Caractérisée par le creusement d'un puits et de nombreuses autres structures (fosses, fossés, trous de poteau), cette phase est datable de la période augustéenne et confirme la présence humaine sur ce site avant la construction de l'ensemble monumental.

La fouille du quartier du Grand Villard se présente ainsi comme une fenêtre de l'histoire de l'agglomération de *Cassinomagus*, révélant un exemple des occupations antérieure, contemporaine et postérieure à la construction de l'ensemble monumental.

Grall Morgan



Chassenon, quartier du Grand Villard, fig. 2, jonction entre les deux branches du réseau d'évacuation des eaux (Cliché : M. Grall)

- Grall et al. 2017
- Grall M. et al. : *L'agglomération antique de Cassinomagus : le quartier du Grand Villard. Rapport de fouilles programmées au sein du Programme Collectif de Recherche « Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques (2015-2017) ». Rapport intermédiaire 2017, rapport de fouille programmée, Département de la Charente, Poitiers, SRA, 2017.*

Antiquité

## CHASSENON

### Longeas, caniveau et cour sud des thermes antiques

Les thermes antiques de Longeas à Chassenon sont devenus propriété du Département de la Charente en 1984. Depuis 2007, le site fait l'objet de projets de valorisation, qui incluent un volet lié à la restauration du monument. Ainsi, entre 2008 et 2010, les caniveaux ouest et nord (pour partie) ont été vidés avec un suivi archéologique, étudiés, restaurés et remis en fonctionnement. L'objectif était d'assainir le pourtour du monument.

L'opération menée en octobre 2017 entre dans ce cadre d'intervention. En effet, lors des restaurations des grandes piscines intérieures, réalisées en 2016-2017, une dégradation accélérée de l'état sanitaire des fondations de l'édifice, et notamment dans l'angle sud-ouest, a été constatée.

Ainsi, afin d'éviter la prolifération de champignons dans la salle des piscines chaudes et pour assainir le pourtour du monument, il a été proposé de vider le caniveau sud mécaniquement et sous surveillance archéologique. Cette opération a été l'occasion, par ailleurs, de réaliser un relevé complet des dalles de couverture du caniveau avant qu'elles ne soient déposées, ainsi qu'un relevé en photogrammétrie des élévations avant les restaurations. Ces éléments pourront intégrer le modèle 3D existant des thermes et ainsi participer à une mise en valeur plus complète.

L'opération s'est déroulée du 05 au 31 octobre 2017 avec une équipe de trois personnes. Les terrassements mécaniques ont concerné le vidage intégral du caniveau, la création d'un chemin le long de celui-ci et l'écrêtement



Chassenon, Les Chenevières, vue aérienne de l'angle nord-est du mur de péribole du lieu de culte antique des Chenevières (cliché : H. Pradier)

des remblais encore présents dans la cour sud des thermes.

En ce qui concerne l'architecture du caniveau, les observations complètent les données connues. Le fond du canal, large de 0,67 m en moyenne, est formé par l'impactite. La pente s'écoule d'est en ouest et du sud vers le nord, similaire au dénivelé naturel du terrain.

Les piédroits sont en *opus vittatum mixtum*, à l'exception des piédroits ouest qui sont montés en *opus vittatum*. Ils supportent une arase de briques surmontée de dalles de couverture en impactite. Leur hauteur varie de 1,20 m au sud-est à 2,80 m à l'ouest. La présence de

plusieurs arrêts de chantiers laisse deviner le sens de progression des constructions.

Des trous circulaires ont été observés par endroits. Ils sont de deux types. Les premiers traversent l'épaisseur du piédroit. Il pourrait alors s'agir de barbacanes destinées à laisser l'eau s'écouler et ainsi ne pas fragiliser les maçonneries. Les seconds ne traversent pas les piédroits et sont disposés en vis-à-vis. Ils pourraient indiquer l'emplacement de supports de perches d'échafaudages.

Enfin, dans les murs les plus hauts, des trous de boulins ont été relevés.

Le mode de comblement du canal, déjà connu grâce aux fouilles précédentes, a été confirmé. Il est constitué, en premier lieu, par un niveau de colluvionnement naturel, témoin de l'absence d'entretien de cette structure. Puis les éléments carbonisés ont été évacués. Et enfin, les matériaux issus de la destruction de l'édifice à la fin du IIIe s. ap. J.-C., qui ont été méthodiquement triés, ont été jetés de manière organisée et rationnelle : les fragments d'enduits peints d'abord, puis les pierres et les terres cuites.

Une des nouveautés est apportée par la présence, avant la vidange du niveau d'incendie et donc avant la destruction du lieu, de parements de piédroits détruits et qui n'ont pas été remontés. Cet élément

confirme le mauvais entretien des thermes avant la fin du IIIe s. ap. J.-C.

En parallèle au vidage du caniveau, un chemin a été aménagé au sud de la construction et le talus existant dans la cour sud a été écrêté. Les vestiges mis au jour confirment là aussi ce qui avait été observé antérieurement. Il s'agit de différents niveaux de circulation aménagés soit en mortier de chaux, soit en mortier de tuileau ou encore en fragments de terres cuites et de calcaire concassés. Ils sont à rattacher à la période de réoccupation des thermes entre le IVe et le Ve s. ap. J.-C.

Le mobilier fourni par ces dégagements comprend, pour l'essentiel, des éléments liés à la construction (terres cuites, pierres, mortiers) et, en très grand nombre, des fragments de décor peint mural. Il faut toutefois noter quelques éléments particuliers, notamment des baguettes en plomb destinées à la fixation du verre à vitre et des pièces en fer liées à la mise en œuvre des plafonds suspendus (crochets, pitons, éléments de liaison).

Sicard Sandra

- Sicard, 2018
- Sicard, S. en collaboration avec Gérardin C. et Gerbaud Cl. : *CHASSENON, Longeas (Charente). Thermes antiques - Caniveau et cour sud*, rapport d'opération archéologique, Département de la Charente, Poitiers, SRA, 2018.

Temps modernes

## COGNAC 1A, rue Charles d'Orléans

Dans le cadre du projet d'agrandissement de l'EHPAD de la rue Charles d'Orléans un diagnostic de c. 6 000 m<sup>2</sup> a été réalisé sur les parcelles AY 541, 544, 598 et 639. Dans un contexte sédimentologique remanié jusqu'à l'affleurement rocheux de manière intense et sur l'ensemble de la surface expertisée, les quelques structures excavées recensées correspondent à des aménagements récents. La fosse identifiée dans l'angle nord-ouest de l'emprise peut correspondre à une de ces carrières locales permettant de construire les murs de maisons de la fin du XIXe s. dans ce secteur de Cognac. En outre, aucune trace néolithique n'a été identifiée dans ce secteur. Ceci converge avec

les informations du diagnostic de 2015 (Audé, 2015). En remarque, la monnaie du XVIe s. trouvée est isolée et hors contexte. Sa présence peut s'expliquer de plusieurs façons. Il n'y a aucun fait archéologique qui peut y être associé.

Poirier Philippe

- Audé, 2015
- Audé V. : *Cognac (16), Rue de la République*, rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 46 p.
- Poirier et al., 2017
- Poirier P., Geneviève V., Pelletier C., Texier P. et Larmignat B. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Cognac, 1A, rue Charles d'Orléans*, rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 38 p.

## DIGNAC ZAE Chez Nadaud

Sur la commune de Dignac, le projet d'une zone d'activité a motivé cette opération de diagnostic archéologique. L'emprise de la prescription couvre une surface totale de 47 000 m<sup>2</sup>. Le chantier s'est déroulé durant 6 jours, du 04 au 11 décembre 2017.

Les parcelles sont inscrites sur un versant qui annonce en contrebas la vallée de l'Échelle, la rivière coule à environ 700 m vers le sud-est du terrain. Les terrains accusent une pente moyenne de 5,3 % orientée

NNO-SSE, de 169 à 157 m NGF. Le substrat correspond au « calcaire graveleux » du Coniacien (C4).

À part trois segments de fossé, qui appartiennent sans doute au réseau parcellaire environnant, aucun autre vestige d'une occupation anthropique antérieure n'a été retrouvé sur les terrains du diagnostic.

Pellissier Julien

## ETAGNAC Les Thermes

Dans le cadre du projet d'un lotissement au lieu-dit Les Thermes, un diagnostic de 17 200 m<sup>2</sup> a été réalisé. Aucune trace de vestiges (ex. : fossés, murs, etc.) ou de mobilier colluvionné n'a été identifiée.

Ainsi, ce secteur proche de la voie romaine semble « stérile ». Ceci peut suggérer une densité « lâche » d'occupations permanentes et d'activités dans ce

secteur comme le montrent les différentes données disponibles (Pons-Métois 2006 ; Jegouzo 2010 ; Poirier et al. 2010 et Poirier et al. 2013).

Poirier Philippe

- Poirier et al., 2017
- Poirier P. : Nouvelle-Aquitaine, Charente, Étagnac, lieu-dit Les Thermes, rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap, 2017.

Moyen Âge

## FOUSSIGNAC Le Renclos

Les sondages ont permis la découverte d'un site médiéval à vocation agro-pastorale composé d'enclos fossoyés et de structures agraires, notamment des silos. La pérennité d'usage est indiquée par la superposition des enclos. Le mobilier céramique découvert dans les sondages permet d'attribuer l'occupation à une période située entre le Xe et le XIIIe s., contemporaine du centre bourg situé à 350 m au nord-est.

Bien que la couverture sédimentaire semble *a priori* épaisse, les engins aratoires mais aussi la culture de la vigne ont déstructuré la partie supérieure du substrat. Les vestiges découverts sont essentiellement des structures excavées. Aucun niveau de sol de circulation n'a été aperçu au cours du diagnostic archéologique. La conservation d'élévation est peu probable.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

- Bakkal-Lagarde et al., 2018
- Bakkal-Lagarde M.-C., Véquaud B. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Foussignac, le Renclos*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2018, 58 p.



Foussignac, silo F4.1, coupe stratigraphique, vue de l'ouest  
(Cliché : M.-C. Bakkal-Lagarde)

## GONDEVILLE Pont de l'Île du Moulin

Notice non parvenue.

Raja Philippe (Inrap)

## L'ISLE-D'ESPAGNAC Rue Anatole France

À la suite du projet d'aménagement d'un habitat pour les seniors, un diagnostic archéologique prescrit par le SRA a eu lieu rue Anatole France au lieu-dit Les Sables. Cela représentait une superficie de 15 007 m<sup>2</sup> en plein centre du bourg.

De nombreux indices d'une occupation humaine sont recensés sur le territoire de la commune et mentionnés dans la base Patriarche. Autour du secteur concerné par le diagnostic, plusieurs vestiges de l'époque médiévale témoignent de l'ancienneté du bourg : église Saint-Michel, la léproserie des Mérigots, le Logis de Pindray.

On peut noter aussi la présence d'une série de sites du Bronze ancien connus dans ce secteur d'Angoulême, tous distants de 1 à 1,5 km de la rue Anatole France, le Camp de Recoux à Soyaux dont l'extrémité nord du plateau est occupée du Chasséen à l'âge du Fer, les berges de la Font Noire, au Champ des Rochers, à Soyaux, le Camp d'Enteroches à Magnac-sur-Touvre, le Bois de Mativo, à Magnac-sur-Touvre, le camp de Bois Menu à L'Isle d'Espagnac occupé de la fin du Néolithique au Bronze final IIB et la nécropole au lieu-dit Bel Air en 2004.

L'opération rue Anatole France a permis de mettre au jour une occupation du Néolithique final/Bronze ancien reconnue essentiellement par la présence importante de mobilier lithique (599 pièces) et céramique (242 tessons), concentré sur trois tranchées (sur neuf) représentant deux locus.

Les deux sites apparaissent entre 40 et 60/80 cm de profondeur dans des sables, sans aucune structure associée dans les tranchées.



L'Isle-d'Espagnac, tranchant de hache polie  
(Clichés et mise au net : P. Fouéré).

Les deux locus, séparés spatialement de plusieurs centaines de mètres, sont sans doute peu distincts dans le temps. Dans le premier cas ils témoigneraient d'aires spécialisées, l'une au niveau de la tranchée 1 plutôt tournée vers le façonnage et l'utilisation des microdentculés, l'autre par la diversité de l'outillage répondrait plus à une aire d'habitat ou de rejet des objets courants de la vie quotidienne.

Parallèlement, dans 2 autres tranchées, assez proches du locus 2, des structures fossoyées, fosses et trous de poteaux ont été repérées et pourraient lui être attachées. Du mobilier du Bronze ancien a été recueilli dans leurs comblements.

Une fouille complémentaire et des analyses plus poussées de ce site permettraient de préciser le statut de ce site et de renseigner une période encore mal documentée.

Sanglar Valérie

## JARNAC Route des Champagnères, Les Hautes Freuches

Un projet de centre de loisirs et de lotissement déposé par la commune de Jarnac est à l'origine d'un arrêté de prescription de diagnostic sur une superficie de 32 678 m<sup>2</sup>. Ce diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Nouvelle-Aquitaine, a été réalisé par l'Inrap. Au total 2 967 m<sup>2</sup> ont été sondés (soit 9,07 % de la surface concernée) sous la forme de huit tranchées continues. Le terrain présente une légère déclivité orientée nord/sud correspondant à la partie haute de la vallée de la Charente formant le versant méridional des plateaux sédimentaires de la Champagne charentaise.

L'opération n'a livré que peu d'indices archéologiques. Elle confirme cependant l'occupation

de ce versant de plateau au cours de l'âge du Bronze ancien, comme cela a pu être mis en évidence au cours des différentes interventions archéologiques menées sur la commune depuis le début des années 2000. L'existence d'un fossé parcellaire probablement antique est sans doute à mettre en relation avec le vicus des Grandes Maisons, situé au sud-ouest de la parcelle.

Maguer Patrick

- Maguer, 2017
- Maguer P. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Jarnac, route des Champagnères, Les Hautes Freuches*. Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2017, 32 p.

## MORNAC

### ZE de la Braconne, La Faye

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise dévolue à un projet d'aménagement d'une usine de recyclage de déchets dangereux.

Le potentiel archéologique sur la commune de Mornac est avéré et de nombreux sites sont répertoriés.

Toutefois, l'emprise de la forêt de Braconne est restée pendant longtemps dépourvue d'indices d'occupations anciennes. Depuis 2010, le secteur fait l'objet de prospections pédestres et aériennes. Ces entreprises ont permis de mettre au jour plusieurs ferriers, évoquant la première phase de transformation

du minerai de fer aux époques gallo-romaine et médiévale. Ainsi, la zone menacée par les travaux d'aménagements se retrouve au cœur du champ d'étude sur la métallurgie antique et médiévale.

Le projet s'étend sur la parcelle AD 120. Vingt tranchées ont été réalisées sur l'emprise du projet. Deux indices de charbonnières ont été mis au jour sur l'ensemble des sondages implantés. Aucun mobilier archéologique n'a été découvert à l'intérieur de la parcelle diagnostiquée.

Dunikowski Christophe

## MOULIDARS

### Le Bourg

L'opération archéologique s'est déroulée aux abords de l'église Saint-Hippolyte ainsi que sur des parcelles rurales au sud-ouest d'anciens bâtiments médiévaux au lieu-dit la Métairie. Cette prescription fait suite à une demande anticipée de la mairie qui souhaite enterrer ses réseaux dans une grande partie du bourg. Le site se situe sur la commune de Moulidars à environ de 10 km à l'est de Jarnac et 15 km à l'ouest d'Angoulême, à 95-100 m d'altitude NGF en bordure orientale du Cognaçais et au contact de l'Angoumois.

Le chantier s'est effectué en deux phases : l'une avec trois sondages autour de l'église et l'autre avec huit tranchées effectuées dans les parcelles, le tout couvrant un peu moins de 8 % de la surface prescrite. Les découvertes nombreuses ont amené à une légère prolongation de l'opération ainsi qu'à un ajout de moyens humains dont un géomorphologue et une spécialiste des occupations préhistoriques.

L'histoire de Moulidars est essentiellement liée à celle des guerres de Religions au XVI<sup>e</sup> s. puisqu'une partie des combats de la bataille de Jarnac se déroula à Moulidars et la table où mourut le Prince de Condé a longtemps été conservée au château d'Ardenne. Il a existé deux sites fortifiés dont le château d'Ardenne -toujours existant- et la Métairie dont la fortification primitive a disparu. L'église, qui est classée, date quant à elle du XII<sup>e</sup> s.

Dans la parcelle rurale, le diagnostic a permis de mettre au jour une occupation du Néolithique final matérialisée par des trous de poteaux et des artefacts en silex. Cette occupation ne semble pas s'être interrompue si l'on en juge par la découverte de restes céramiques attribuables à la Protohistoire et à l'époque antique qui se trouvent être concentrés sur deux zones essentiellement : à l'est en bordure du plateau et à l'ouest en bas de pente. Puis un hiatus persiste entre l'Antiquité tardive et l'An Mil. Toutefois, on peut supposer qu'une occupation perdue à cette période au moins sur le plateau, au plus proche de la Métairie.

Ici, dès l'An Mil, et ce, jusqu'aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., le site abrite des structures essentiellement de stockage et parcellaires ainsi que très certainement un artisanat métallurgique et de l'exploitation du calcaire.

Quant aux sondages effectués autour de l'église, ils révèlent, sans étonnement, la présence d'un cimetière. La densité et la surface de ce dernier pourraient être assez conséquentes. Si la majeure partie des sépultures mises au jour sont postérieures à l'An Mil, il est fort probable qu'une fouille des niveaux sous-jacents amènerait à la découverte de sépultures bien plus anciennes. En effet, la typologie de certains contenants funéraires, *a priori* en réemploi, plaide en ce sens.

Guillin Sylvain



Moulidars, le bourg (cliché : Inrap)

## NANTEUIL-EN-VALLÉE Abbaye Saint-Benoît et Sainte-Marie



Nanteuil-en-Vallée, l'abbaye, vue prise en drone de la partie nord de la fouille (Cliché : G. Bruno)

La dernière campagne de la programmation triennale sur l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée s'est déroulée sur trois semaines au mois d'août et septembre 2017. Deux aires localisées dans l'emprise du cloître ont été ouvertes mécaniquement dont une le long du bras nord du transept (fig.1). Un sondage manuel a également été réalisé à la croisée du transept afin de compléter les informations recueillies en 2016. Un levé au scanner 3D couplé à une prise de vues au drone a permis de compléter le modèle 3D de l'abbaye débuté lors de précédentes campagnes ainsi que le SIG utilisé pour la cartographie du site. Les études de mobilier ainsi que la rédaction du rapport final d'opération sont encore en cours. Les résultats présentés ici restent donc sujets à caution.

Le substrat géologique a été atteint dans un sondage profond réalisé dans la partie nord-ouest du cloître. Les vestiges les plus anciens découverts correspondent à des maçonneries perçues dans l'emprise des sépultures accolées au bras nord du transept. Ces constructions sont antérieures à l'édification de l'abbatiale et devront être corrélées à celles découvertes en 2015 et 2016. Le mur du transept repose sur ces constructions. Ce mur est pourvu d'une ouverture qui est ensuite bouchée. Un premier cloître semble alors édifié. Il paraît reconstruit, ou surélevé ultérieurement. Les colonnettes de la galerie de ce



Nanteuil-en-Vallée, l'abbaye, fragment de remplage issu des gravats du cloître (Cliché : C. Marguerite)

second cloître présentent des indices de remploi. De nombreux éléments sculptés, probablement issus de cette élévation ont été sortis des remblais de démolition scellant cet espace (fig. 2).

Un gisant a été mis au jour dans la galerie du cloître, contre le mur du bras nord du transept (fig.3). Celui-ci représente un chevalier avec les pieds reposants sur un lion. Le visage du gisant ainsi qu'une partie de son costume sont manquants. La qualité de la sculpture avec une certaine attention portée aux détails, notamment vestimentaires ainsi que le traitement de la crinière du lion, peut être remarquée. Les vestiges d'une sculpture animalière, probablement un chien ont été découverts à proximité, posant la question d'un second gisant plus au sud. La sépulture en coffrage, pourvue d'une logette céphalique, associée à ce gisant avait été fortement perturbée. Seuls quelques os étaient conservés en place. Deux autres sépultures ont été mises au jour le long du mur du transept, dont une réduction. Une quatrième a été découverte contre le mur nord de la nef. Ce sont toutes des sépultures en coffrage recouvertes de dalles calcaires.

L'enjeu de la campagne de 2017 était également d'appréhender le réseau hydraulique en amont des canalisations découvertes dans l'abbatiale. Trois canalisations ont en effet été mises au jour, ainsi



Nanteuil-en-Vallée, l'abbaye, gisant découvert dans une galerie du cloître  
(Cliché : P. Bouvart)

que deux bassins reliés entre eux par une conduite d'eau. Une des canalisations passe sous le bassin supérieur sans qu'une connexion entre les deux n'ait pu être perçue. Les deux autres, localisées plus à l'est semblent fonctionner avec le réseau hydraulique vu dans la nef. Ces canalisations ont un fond, des parois et une couverture composés de dalles calcaires et sont pratiquement entièrement comblées d'argile.

Bouvart Patrick et Marguerite Camille

## PRANZAC La Combe Brune, Phase 1

Le projet d'extension de la carrière, au lieu-dit Combe Brune, a conduit le SRA de Nouvelle-Aquitaine à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Cette première phase d'extension s'étend sur 63 000 m<sup>2</sup> de zone boisée.

Ainsi, du 23 août au 12 septembre 2017, deux archéologues de l'Inrap sont intervenus ainsi qu'un géomorphologue afin de mieux appréhender le contexte géologique.

Dix-sept tranchées de sondage ont été réalisées à intervalles réguliers, soit une exploration d'environ 8 % de la surface prescrite. Elles ont permis de mettre au jour sur environ 2,5 ha, des fosses et un grand dépotoir de rejets métallurgiques datés de l'époque carolingienne. Dans une des fosses, un jeune enfant de sept-huit ans, mort au tout début du Moyen Âge dans des circonstances pour le moins suspectes y a été découvert (Fig. A et B). L'absence très remarquable de la majeure partie du squelette peut difficilement ne pas être évoquée, même si l'explication de ce phénomène est ici loin de couler de source. S'agit-il d'un enfant – un orphelin solitaire errant dans la campagne la nuit – mort d'épuisement dans ce trou ? Soit quelqu'un l'y a balancé et l'a abandonné ? L'enfant de Combe Brune rejoint ainsi la longue cohorte silencieuse des laissés

pour compte, de celles et ceux que l'on n'enterre même pas, telle cette femme, jetée dans un silo au Xe s. à Chasseneuil-du-Poitou (Maitay, 2016) ou encore les six corps martyrisés, femmes et enfants tous maltraités puis jetés les uns après les autres, parfois la tête la première, dans une fosse de tannerie à Poitiers au VIIIe s. (Gallien et al, 2016).

D'autre part, des grandes fosses profondes ont également été vues, sans pouvoir être attribuées chronologiquement.

Audé Valérie (dir.), Cailhol Didier,  
Farago-Szekeres Bernard et Véquaud Brigitte

- Audé Dir., 2017
- Audé V., Cailhol D., Farago-Szekeres B. et Véquaud B. : *La Combe Brune, Phase 1, Pranzac, Charente, Nouvelle Aquitaine*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2017, 93p.
- Gallien et al, 2016
- Gallien V., Darton Y., Gerber F., « Exclut du droit à la sépulture : image d'un groupe social au Moyen Age (Poitiers, dernier quart VIIIe siècle) », in Lauwers et Zemour dir : *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours. XXXVIe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*. Antibes, Ed. APDCA, 2016.
- Maitay, 2016
- *Modalités d'exploitation d'un territoire agricole à la fin du second millénaire avant notre ère Vert Nord, Chasseneuil-du-Poitou, Vienne, Poitou-Charentes*, Poitiers, rapport de fouille préventive, 2016, 2 Vol., 534p.

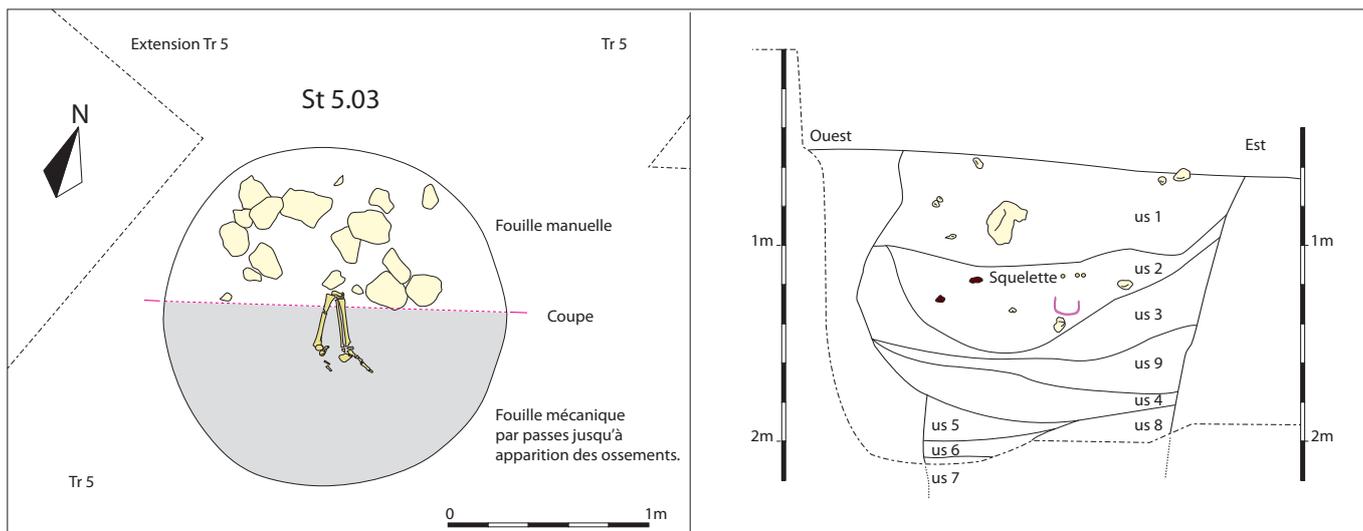


Fig A : Plan et coupe de la fosse St 5.03.

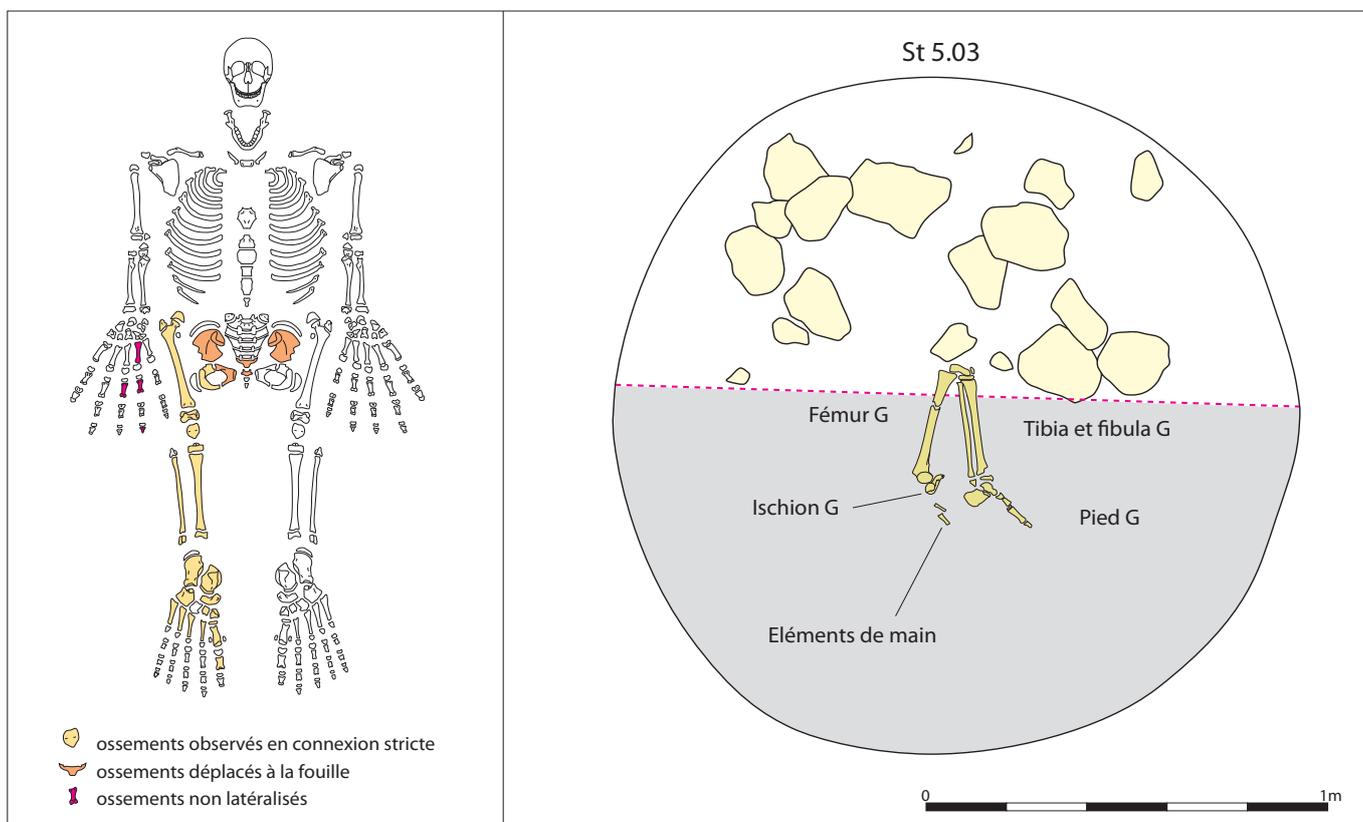
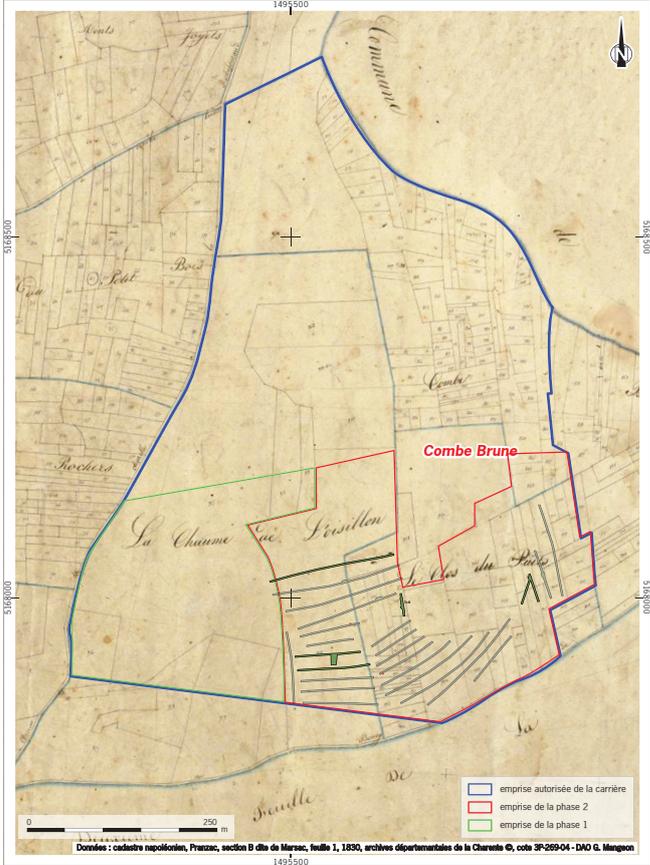


Fig. B : représentation du squelette de l'enfant, à gauche, et position de la jambe gauche dans la fosse.

# PRANZAC Combe-Brune, phase 2

Une société, exploite depuis une trentaine d'années la carrière de Combe Brune qui surplombe, au nord-ouest la rivière Le Bandiat, en bordure de la forêt de Rancogne. Les bancs de calcaire bathonien présents dans le sous-sol livrent une pierre de taille de couleur claire et au grain fin, possédant d'excellentes qualités esthétiques et de résistance mécaniques et chimiques (elle est non gélive et peut donc être utilisée en extérieur). La réussite commerciale de ce produit a naturellement poussé l'exploitant à élargir ses fronts de taille, rajoutant ainsi 13 ha supplémentaires à la carrière actuelle (fig.1). Ce type d'aménagement ayant un caractère hautement destructeur pour les vestiges archéologiques potentiellement présents sur l'emprise, un diagnostic archéologique a été prescrit. Outre le fort potentiel historique et archéologique de la région, des *tumulii*, dont la présence était suspectée sur l'emprise et signalés par un prospecteur amateur, ont fortement orienté l'établissement du projet scientifique d'intervention.

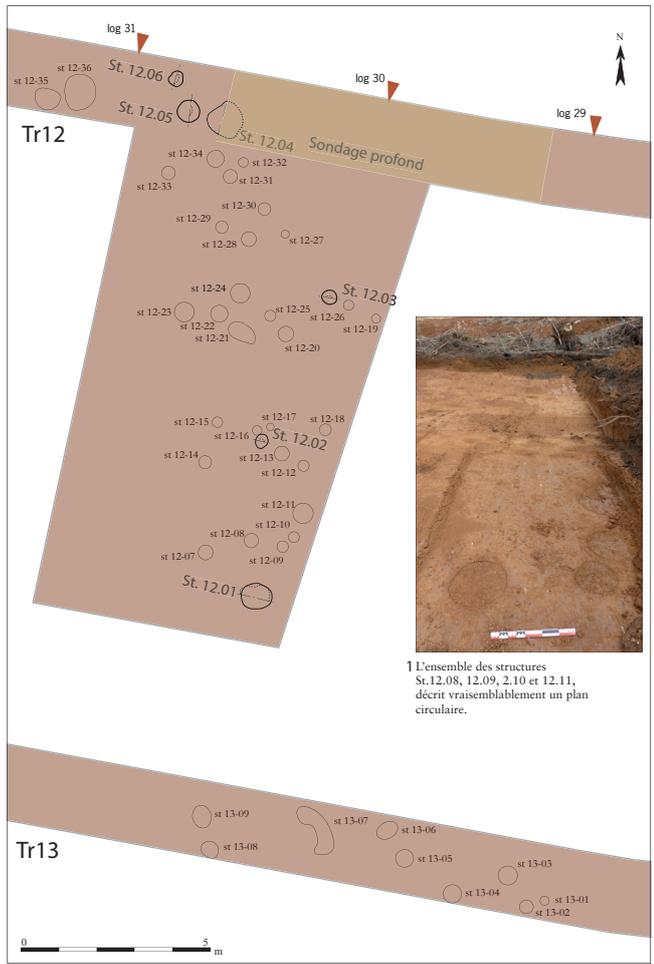


Pranzac, combe Brune, phase 2, localisation sur fond de cadastre napoléonien, fig 1

Compte-tenu de contraintes liées au déboisement des parcelles concernées, nécessaire au déroulement du diagnostic, l'opération de terrain s'est déroulée en deux phases, la première concernant 6 ha s'est terminée en septembre 2017, la seconde, support de cette notice, a été menée en octobre 2017 sur une superficie de 7 ha.

Contrairement à ce qui était attendu, aucun indices pré ou protohistoriques, à fonction funéraire ou autre, n'a été découvert. Et ce malgré la présence, sur l'affleurement rocheux constituant la bordure d'un grand corridor karstique qui traverse l'emprise, d'une abondante chaille d'excellente qualité pour la taille. Ces masses de matière première ne semblent pas avoir ici été exploitées par l'homme.

Une étude géomorphologique a pu être réalisée dans le cadre de ce diagnostic, qui est venue éclairer les données connues sur la géologie locale. Archéologiquement parlant, elle a pu mettre en évidence une forte érosion des plateaux et des pentes, qui a fait disparaître les sols anciens.



L'ensemble des structures St.12.08, 12.09, 2.10 et 12.11, décrit vraisemblablement un plan circulaire.

Pranzac, combe Brune, phase 2, fig 2

Ainsi, les seuls vestiges de l'occupation anthropique du site consistent en 4 fragments de céramique découverts hors contexte, probablement issus du haut Moyen Âge (ce qui concorderait avec l'occupation découverte sur l'emprise de la phase I de ce diagnostic).

À ce mobilier s'ajoutent quelque 40 structures fossoyées, localisées au-dessus d'une couche d'altérite particulièrement riche en minerai naturel de fer (fig.2). Onze petits laitiers de fonderies ont été prélevés dans le comblement de six de ces structures, attestant de la présence sur place d'extraction et de pré-traitement artisanal du minerai ferrugineux

naturel. En l'absence de tout élément datant et devant l'impossibilité de réaliser une analyse <sup>14</sup>C dans le cadre de ce diagnostic, la chronologie de ces structures, par ailleurs peu parlantes et difficiles d'interprétation, ne peut être que prudemment proposée en liaison avec l'importante activité de forge industrielle existant en Angoumois aux XVIe et XVIIe s., qui s'approvisionnait auprès des populations rurales qui se chargeaient, comme complément d'activité, d'extraire et d'épurer le minerai de fer naturel.

Jamois Marie-Hélène

---

## PUYMOYEN

### Le Pallain, rue de Peusec

---

Les investigations archéologiques menées sur l'emprise du futur lotissement à Puymoyen, au lieu-dit Le Pallain, n'ont pas conduit à la découverte de site ou d'indice de site archéologique.

La séquence sédimentaire Plio-Quaternaire est comprise dans la couche de terre arable, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, dans laquelle quelques rares vestiges lithiques taillés, céramiques

et fragments de verres ont pu être observés. Ces vestiges, qui relèvent de différentes périodes, sont extrêmement érodés et se trouvent aujourd'hui en position secondaire. Il est d'ailleurs tout à fait envisageable que ces éléments mobiliers proviennent d'action d'épandage.

Connet Nelly

Antiquité

---

## RANCOGNE

### La Plaine, La Plaine de la Maison Blanche

---

Les investigations archéologiques menées sur la carrière de granulats de Rancogne a permis de mettre au jour quelques vestiges mobiliers d'époque antique et moderne/contemporaine. Leur conservation est partielle et médiocre, notamment en raison de l'implantation de serres, aujourd'hui détruites, à leur endroit. En outre, quelques rares vestiges mobiliers contenus dans le remblaiement d'une ancienne carrière et dans un chablis indiquent la proximité d'une implantation de la Protohistoire ancienne.

La séquence sédimentaire se compose, sous une trentaine de centimètres de dépôts alluvionnaires fins, de graviers, blocs et sables formant la nappe alluviale sans doute d'âge Saalien. Elle est épaisse de plus de 15 m dans cette portion de la vallée de la Tardoire.

Aucun vestige archéologique d'âge préhistorique n'a été découvert, même en position secondaire, dans l'emprise du diagnostic.

Connet Nelly

# SAINT-AMANT-DE-BOIXE

## Église abbatiale

Cette intervention s'inscrit dans le projet de restauration et de mise en valeur de l'abbatiale de Saint-Amant-de-Boixe. Les travaux envisagés par Philippe Villeneuve (ACMH) concernent le chevet de l'abbatiale, le transept et la crypte, ainsi que la création d'un accès PMR le long du mur nord de la nef. Au niveau du chevet il est notamment envisagé de rétablir les niveaux de sols d'origine et dans une tranche optionnelle de créer une crypte archéologique permettant de visualiser les vestiges du chevet roman tout en rétablissant l'accès primitif à la crypte gothique.

Ce diagnostic concerne une emprise de 1 460 m<sup>2</sup> située tout aussi bien aux abords qu'à l'intérieur de l'église abbatiale de Saint-Amant-de-Boixe. Il a été mené par deux agents de l'Inrap du 9 au 24 mai 2017. Onze tranchées d'évaluation, représentant une surface de 37 m<sup>2</sup>, ont été réalisées manuellement ou à l'aide d'une pelle mécanique.

Quatre sondages ont été effectués le long du mur nord de la nef au niveau d'une étroite bande de terrain n'ayant pas été décaissée au cours des travaux du XIXe s. Ils ont tous les quatre permis d'atteindre le substrat rocheux à des profondeurs variant de 20 à 50 cm. Des sépultures ont été observées dans au moins trois d'entre eux. Il convient de mentionner la présence de deux sarcophages partiellement conservés. Ceux-ci, visibles au sol, ont été fouillés en 2001.

En extérieur, quatre autres sondages ont été effectués au nord du chevet gothique et au pied des chapelles latérales du transept nord. Leur très grande pauvreté et la proximité du substrat s'expliquent très probablement du fait des décaissements dont ce secteur a fait l'objet au cours des travaux de la fin du XIXe s. Les quelques structures observées dans ces sondages peuvent également trouver leur origine dans ces travaux.

À l'intérieur, trois sondages localisés dans le chevet gothique ont été réalisés manuellement. Quelques observations concernant certaines élévations ont également été effectuées.

Des vestiges du chevet roman ont ainsi pu être mis au jour permettant ainsi d'en vérifier le plan. Dans cette même problématique, le positionnement de la chapelle nord du bras sud du transept a pu être affiné par des observations d'élévations.

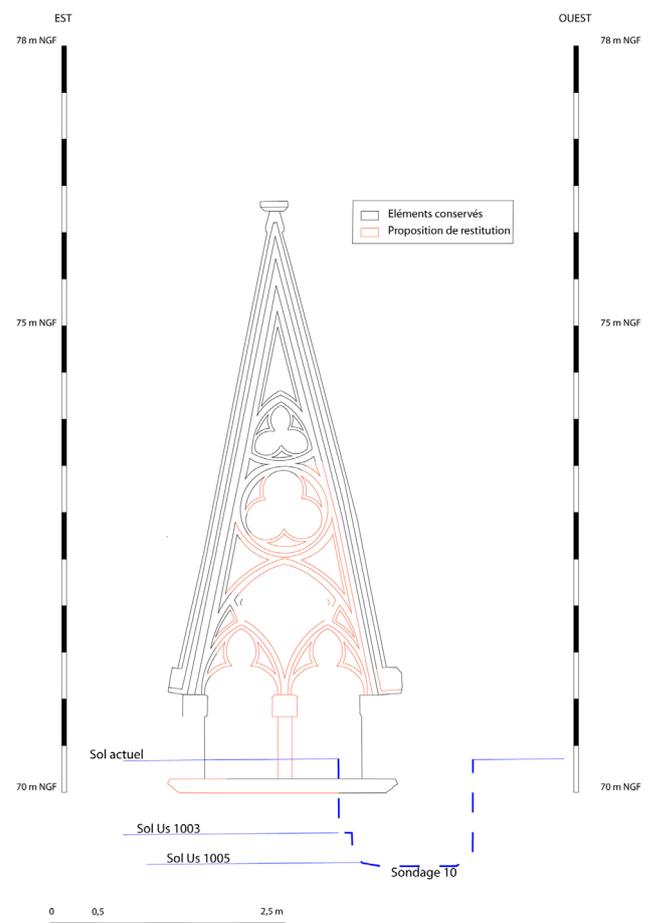
La question du niveau de sol du chevet gothique a partiellement trouvé réponse lors de ce diagnostic. Le niveau de sol primitif a pu être déterminé dans les trois sondages. En revanche, la nature de ce sol pose encore question. Dans le principal sondage, c'est un pavement en carreau de terre cuite de 12,5 cm côté qui a été identifié. Dans les deux autres sondages ne subsiste qu'un lit de pose conservant des négatifs de dalles de pierre. Ce sol, scellé par au moins deux rehaussement, a été traversé par quelques fosses de sépultures.

L'un de ces sondages a également permis de réinterpréter deux éléments architecturaux jusqu'ici qualifiés d'enfeus mais correspondant en fait à une

piscine liturgique monumentale accompagné d'une probable crédence. Le sommet de cette piscine liturgique surmontée d'un gable triangulaire à remplage culminait à plus de 7 m au-dessus du sol. Il est difficile de trouver des aménagements comparables au niveau régional ainsi que dans une plus grande aire géographique. Cet aménagement, contemporain de la reconstruction du chevet, témoigne de l'ambition de ce programme architectural.

Des observations menées sur certaines élévations et au niveau de l'accès primitif à la crypte se trouvant sous l'actuelle sacristie montrent que cette salle semi-enterrée est antérieure au chevet gothique de l'abbatiale. Les vestiges de la chapelle gothique surmontant cette crypte vont dans le même sens notamment au regard des quelques éléments sculptés subsistant de cette chapelle. Cette chronologie mériterait d'être confirmée par de plus amples observations au moment des travaux de restauration.

Montigny Adrien



Saint-Amant-de-Boixe, église abbatiale, proposition de restitution de la piscine liturgique du chevet gothique  
(Relevé par photogrammétrie : V. Mialhe, DAO : A. Montigny)

## SAINT-BRICE Abbaye de Châtres

Cette intervention est liée au projet de restauration et de mise en valeur de l'église Notre-Dame de l'Assomption sur la commune de Saint-Brice. Cette église, classée au titre des Monuments Historiques, est l'ancienne abbatale de l'abbaye de Châtres. Ce remarquable édifice roman est une propriété privée appartenant à l'indivision familiale de Jarnac. Le projet restauration de l'église est actuellement mené par Denis Dodeman, architecte en chef des Monuments Historiques (ACMH). Si les travaux de restauration de l'église ont déjà débuté, l'aménagement des abords est encore à l'état de réflexion mais prévoit notamment la réalisation d'un fossé drainant au nord de l'abbatale de façon à gérer des problèmes de remontée d'eau. C'est dans ce cadre que le SRA a prescrit un diagnostic archéologique à la suite d'une demande anticipée.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 15 575 m<sup>2</sup>, a été mené par trois à quatre agents de l'Inrap du 11 au 29 septembre 2017. Dix-neuf sondages ont été réalisés, ils représentent une surface d'environ 1 264 m<sup>2</sup> soit près de 8,4 % de l'emprise prescrite. De cette emprise totale, il convient de soustraire l'église abbatale dont l'intérieur ne faisait pas partie du diagnostic.

Les dix-neuf sondages réalisés se sont tous avérés positifs à des degrés variables allant d'une structure isolée à des sondages atteignant 150 m<sup>2</sup> entièrement positifs. Les vestiges sont par endroits quasiment affleurants.

Les structures mises au jour correspondent tout aussi bien à des maçonneries, des aménagements fossoyés, des sépultures ou encore à des fours. Si quelques éléments modernes et contemporains ont été identifiés, il apparaît que l'essentiel des vestiges observés sont médiévaux. Ils permettent d'appréhender l'organisation générale de cette abbaye bien au-delà des limites claustrales.

Au regard de l'importance du nombre de structures mises au jour, de nombreux points n'ont pu être complètement observés. Dans plusieurs sondages, les décapages n'ont pas été menés au-delà des arases de maçonnerie de manière à ne pas engendrer trop des dégâts mais également en raison du temps imparti à cette opération. Il n'a en effet pas semblé opportun de systématiquement rechercher les niveaux d'occupation ou d'éventuels états antérieurs.

Ce site présente un très grand intérêt en raison de la conservation de l'intégralité d'un ensemble monastique



Saint-Brice, Abbaye de Châtres, plan général du diagnostic, localisation des sondages et des structures mises au jour  
(Topographie : V. Mialhe, DAO : G. Mangeon)

médiéval qu'il s'agisse des bâtiments conventuels et des zones d'inhumations mais également des bâtiments liés à l'activité économique. Au regard du mobilier archéologique mis au jour, il semble que, malgré les quelques tentatives mentionnées dans les sources d'archives, cette communauté monastique n'arrive pas à se relever des destructions subies durant la guerre de Cent Ans. Il est probable qu'une activité agricole subsiste autour des quelques bâtiments en état et que la récupération des matériaux efface les ruines environnantes du paysage. Ce point est

d'autant plus important qu'il permet d'espérer un site dont les vestiges n'ont peu ou pas été impactés par des aménagements de l'époque moderne si ce n'est par l'activité temporaire de la faïencerie au début du XIXe s. Différents éléments liés à cette production semblent être conservés et les bâtiments encore présents gardent les traces de leur adaptation à cette nouvelle activité.

Montigny Adrien

Antiquité

## SAINT-CYBARDEAUX

### Le sanctuaire des Bouchauds

Un projet de fouilles sur trois ans a été amorcé en juillet 2017, portant essentiellement sur la question de la circulation dans le sanctuaire des Bouchauds, et notamment sur la galerie périphérique de la cour sacrée orientale. Rappelons que le lieu de culte antique, installé sur le sommet d'un plateau culminant à 158 m d'altitude, se divise globalement en deux cours sacrées, chacune comprenant deux temples et plusieurs annexes le long de l'enceinte.

Dès la campagne de 2016, le plan de l'ensemble I avait été modifié, les murs d'enceinte étant réinterprétés comme des murs de galerie tandis que le péribole était dégagé plus loin, impliquant une superficie plus grande pour le sanctuaire. Ces premières découvertes confirmaient qu'aborder ces nouvelles recherches par le biais de la question de la circulation des fidèles dans l'espace sacré nous permettait de préciser la nature de certains aménagements et la chronologie relative entre ces structures.

Trois sondages ont donc été implantés en périphérie de la cour sacrée orientale afin de caractériser ces aménagements.

Le premier sondage (ZII S1 : 17,70 x 8,10 m) avait pour but d'étendre vers l'est les observations réalisées précédemment sur le pan sud de l'ensemble I. La chronologie des différents niveaux de sols a ainsi été précisée dans la galerie méridionale, galerie qui apparaît donc dès la première phase du sanctuaire. Au premier sol en mortier mis en place dans cet espace périphérique correspond l'aménagement d'un seuil dans le mur de galerie. Ce dispositif permettait d'accéder directement à la cour sacrée. Or, cette partie se caractérise par l'installation d'un sol en mortier limité à l'ouest par une maçonnerie que la longueur, non intégralement dégagée, ne permet plus d'associer seulement à l'entrée. Cette zone aménagée est en effet trop vaste pour simplement marquer l'accès dans la galerie. N'étant pas intégralement dégagé, il est toutefois difficile pour le moment de préciser la fonction de cet espace.

Rapidement néanmoins l'aménagement dans l'angle sud-est de la cour sacrée semble abandonné, le seuil est bouché et le sol de la galerie est rehaussé.

Enfin, la dernière phase de l'ensemble I correspond à un profond remaniement des structures composant le sanctuaire, le mur de galerie étant reconstruit avec un décalage de 1 m au sud. Un niveau de circulation en cailloutis calcaire est aménagé dans la nouvelle galerie périphérique dont la largeur est ainsi réduite.

La fouille d'un second sondage (ZV S1 : 9,40 x 7,20 m) a été amorcée également en périphérie de la cour sacrée orientale, dans l'angle nord-est. Ce secteur, au contact avec le théâtre, doit, en plus de documenter une galerie périphérique sur ce pan de l'ensemble I, nous amener à intégrer plus généralement le sanctuaire des Bouchauds dans son environnement monumental. Plusieurs structures maçonnées ont ainsi été dégagées au centre de la zone de fouille : un mur de péribole associé, au nord, à plusieurs maçonneries dont un contrefort qui rappelle un dispositif déjà vu au XIXe s. par J. Gontier, l'inventeur du site. Très partiellement visible, cet aménagement semble épouser plus ou moins la forme circulaire de la *cavea* du théâtre. L'espace entre le sanctuaire et l'édifice de spectacle est d'ailleurs caractérisé par la présence de plusieurs sols en mortier qui témoignent d'une circulation privilégiée entre ces deux monuments publics.



Saint-Cybardeaux, Les Bouchauds, vue générale du sol de la galerie nord (ZV S1) en plan (Cliché : L. Carpentier et C. Gérardin).

Quant à la partie haute du secteur, elle a principalement été l'objet d'un nettoyage général qui a permis d'observer une série de sols construits (fig.), confirmant l'existence d'une galerie périphérique sur ce pan du sanctuaire. La fouille se poursuivra l'an prochain afin de préciser la chronologie de ces différents aménagements, en les associant notamment dans la stratigraphie aux maçonneries adjacentes.

Le dernier sondage (ZIV S2 : 7 x 3,80 m), localisé à l'ouest, à cheval sur le mur de péribole et dans l'axe médian de l'ensemble II, devait nous amener quant à lui à définitivement trancher la question de l'accès au sanctuaire par ce côté. La découverte l'an passé d'un lit de mortier attribué à la phase de réoccupation de la zone posait la question de la rémanence d'un accès dans ce secteur, à l'instar de ce qui avait été observé dans le bâtiment K au nord. Suivant ce qu'avait constaté Fr. Thierry en 1995, le mur de péribole est trop mal conservé pour fournir les vestiges d'un seuil. On note néanmoins que, dans l'axe médian entre les deux temples à plan centré, son élévation disparaît totalement. Malgré les limites dues à l'état de

conservation du mur de péribole, la mise au jour d'un chemin en cailloutis calcaire menant au lieu de culte semble confirmer l'hypothèse avancée par Fr. Thierry d'un accès à l'ensemble II par l'ouest. Installée sur un fin lit de mortier, cette voie est malheureusement très perturbée par les nombreuses souches présentes dans ce secteur boisé.

La question de la circulation des fidèles dans l'ensemble monumental, et notamment dans le sanctuaire, nous amène ainsi à préciser la topographie du lieu de culte et, par là-même, la fonction respective de ses différentes composantes. La problématique liée à la présence de galeries périphériques sera développée dans la prochaine campagne via le développement du sondage localisé dans l'angle nord-est du lieu de culte et l'ouverture d'un nouveau sondage à cheval sur les deux cours sacrées.

Carpentier Lucie

- Thierry, 1995
- Thierry Fr. : Sanctuaire des Bouchauds, rapport de sondages, Poitiers, SRA, 1995.

Paléolithique

## SAINT-SATURNIN Les Grandes Vignes

La commune de Saint-Saturnin se situe à 9 km à l'ouest d'Angoulême et domine la vallée de la Nouère, affluent de la Charente. Un projet de lotissement couvrant 29 644 m<sup>2</sup> a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique, opération encore inédite sur la commune.

Six entités archéologiques sont répertoriées sur le territoire communal dont notamment une enceinte

néolithique, connue par prospection aérienne située à l'ouest du projet au lieu-dit Bois de Mouillac, et l'église du bourg édifée à moins de 500 m du futur lotissement datée du XIIe s.

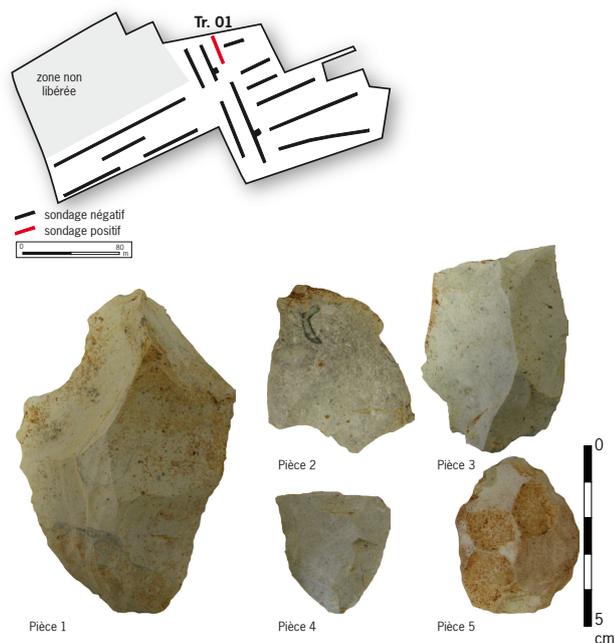
L'emprise à diagnostiquer s'assied sur un plateau calcaire cénomaniens (c2b) dominant à 100 m d'altitude en moyenne et constitué de calcaires et calcarénites durs à bancs épais et riches en Rudistes. Le paysage offre çà et là encore quelques bois, principalement sur les versants de vallée, mais est surtout marqué par la présence de vignes, inscrites dans des parcelles en lanière, au cœur du cru des Fins Bois où est produite la majeure partie des vins de Cognac.

Cette opération d'archéologie préventive n'a livré pour ainsi dire aucune trace d'occupation ancienne. Les sondages ont découvert le toit calcaire plus ou moins altéré sous 10 à 50 cm de sédiment tout au plus. Sur un petit tiers est de l'emprise, le calcaire lapiazé est coiffé d'altérites argileuses rouges en place ponctuellement surmontées d'un dépôt plus limoneux hérité de ces altérites dans lequel ont été reconnus très anecdotiquement quelques éclats d'industrie lithique (fig.).

Ce diagnostic souligne le caractère très ramassé de l'habitat sur ce bourg médiéval.

Moutarde Bénédicte

- Moutarde, 2018
- Moutarde B. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Saint-Saturnin, Les Grandes Vignes*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 38 p.



Saint-Saturnin, Les Grandes Vignes, éclats de silex mis au jour lors du diagnostic et localisation sur l'emprise prescrite (Levé topographique : R. Bernard ; plan SIG et photographies : B. Moutarde)

## SALLES-D'ANGLES ZAE du Pont-Neuf

Dernière phase de diagnostic, cette opération fait suite aux parcelles qui n'avaient pu être sondées lors de l'opération de 2011. Cette seconde tranche d'intervention archéologique est de 13 714 m<sup>2</sup> et fut réalisée entre le 29 et le 31 mai 2017.

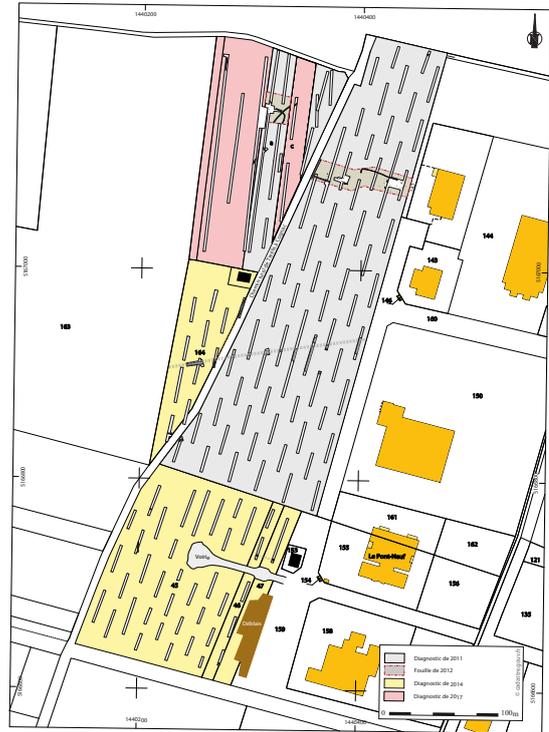
Au terme de cette opération, seulement quatre fossés, probablement parcellaires, ont pu être identifiés. L'absence de mobilier datant ne permet cependant pas de les rattacher à une période chronologique précise.

Malgré la présence d'une occupation médiévale à proximité révélée par le diagnostic de 2011 et la fouille de 2012, aucun vestige de cette période ne fut repéré lors de cette dernière phase de diagnostic.

Martins David

- Martins 2017
- Martins D. : *Salles d'Angles, ZAE du Pont-Neuf, phase 2b, rapport de diagnostic archéologique*, Poitiers, Inrap GSO, 2017.

*Salles-d'Angles, Pont-Neuf, plan général des interventions archéologiques réalisées à la ZAE du Pont-Neuf entre 2011 et 2017 (Relevé topographique : P. Texier ; DAO : D. Martins) (cadastre de Salles d'Angles, section ZA ; coordonnées planimétriques : RGF93CC46)*



## TOURRIERS Centre bourg

Le projet d'aménagement d'un lotissement a motivé cette opération de diagnostic archéologique. La prescription porte sur une surface de 7 886 m<sup>2</sup>. Le chantier s'est déroulé durant 3 jours, du 11 au 13 janvier 2017.

Les parcelles concernées par le projet se situent excentrées du centre bourg à environ 500 m au sud de l'église dans un quartier déjà occupé par de nombreux pavillons.

Ces parcelles correspondent à un champ cultivé (céréales) en repos hivernal la semaine de notre intervention. Le terrain accuse une pente douce et régulière, du NO vers le SE, de l'ordre de 5 %, d'altitudes NGF comprises entre 106 et 112 m.

Le terrain se situe dans un contexte de plateau calcaire daté du Jurassique supérieur. Ce substrat se traduit par des faciès variables : une alternance de marnes et bancs calcaires « à Lamellibranches » et d'un cailloutis calcaire dans une matrice argilo-calcaire.

Seulement huit entités archéologiques sont recensées sur la base Patriarche du SRA Poitou-Charentes : des édifices du centre bourg du Moyen Âge et, pour la période romaine, une voie passant au nord de la commune, des vestiges d'aqueduc, et une hypothétique « villa » repérée à moins d'un kilomètre au sud-ouest de notre terrain d'intervention.

Le diagnostic a permis de découvrir quelques traces d'occupation (quelques tessons dans les labours et une fosse à vocation agricole indéterminée) qui sont liées à la vocation agricole de la parcelle, d'une période assez récente voire actuelle, ainsi qu'un indice de la période romaine avec la découverte en semelle de labours de quelques fragments appartenant à une assiette sigillée de La Graufesenque. Pas le moindre autre indice n'a été décelé.

Pellissier Julien

## VERTEUIL-SUR-CHARENTE Sondage subaquatique – Fleuve Charente

Notice non parvenue

Wisser Nils (BEN)

**NOUVELLE-AQUITAINE  
CHARENTE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Opérations communales et intercommunales**

**2 0 1 7**

| N°Nat. |   |                                       |                                |       |     | N° | P. |
|--------|---|---------------------------------------|--------------------------------|-------|-----|----|----|
| 206603 | CHABANAIS EXIDEUIL, LA PÉRUSE,<br>NIEUIL, ROUMAZIÈRES-LOUBERT et<br>SURIS | Déviation de la RN 141, ph. 1         | BRUNIE David                   | INRAP | OPD | 4  | 68 |
| 206633 | DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE  | Prospection recherche<br>diachronique | VAUDIN Laurent et BRÈGE Claude | BEN   | PRD | 0  | 68 |

## CHABANAIS, EXIDEUIL, LA PÉRUSE, NIEUIL, ROUMAZIÈRES-LOUBERT ET SURIS

### Déviation de la RN 141, phase 1

Le projet de mise à 2x2 voies de la route nationale RN 141 entre Roumazières-Loubert et Exideuil est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Le tracé concerne les communes de Nieuil, Roumazières-Loubert, Suris, La Péruse, Exideuil et Chabonais, soit 1 379 119 m<sup>2</sup>.

Une première phase réalisée à l'automne 2017, sur une superficie de 456 313 m<sup>2</sup>, n'a livré aucune trace significative d'occupation ancienne.

Brunie David

## DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE Prospection recherche diachronique

Quel que soit le type de voie de communication, terrestre ou fluviale, leur étude est primordiale pour mieux comprendre et appréhender l'habitat en milieu rural.

Au cours de l'année, nous avons souhaité étudier et reconnaître les moyens d'accès à la *villa* de Marsac alias Marciacum (Marcius ou Martius auquel est apposé le suffixe acum) déjà répertoriée par nos soins il y a plusieurs années. À cet effet, nous sommes partis de la voie Agrippa qui sépare les communes de Montignac-Charente et Vars afin de tenter de découvrir s'il existait un raccordement qui permettait de desservir cette *villa*. À l'aide du cadastre Napoléonien, des cartes d'état-major de 1860 et de nos prospections, nous avons réussi à retrouver le cheminement probable de cette voie privée.

En en prospectant minutieusement les abords, parcelle par parcelle, nous avons repéré quatre sites qui nous étaient totalement inconnus. Nos prospections aériennes des années précédentes ne nous avaient pas révélé leur existence. Parmi eux, nous avons découvert au beau milieu d'un champ cultivé, un roncier quasi impénétrable qui a attiré notre attention.

Non loin de là, devaient commencer les travaux préparatoires à la réalisation de bassins pour la future station d'épuration. C'est ainsi que, lors d'une réunion de chantier, un élu de la commune nous a informé que ce roncier était connu de longue date comme étant une résurgence. À l'issue de cette réunion, le maire (ancien agriculteur), son premier adjoint et nous-mêmes sommes allés sur les lieux dans l'espoir de nous créer un passage au milieu de cette végétation. Nous avons eu de la chance de satisfaire notre curiosité et avons pu constater une ouverture dans le sol dont les parois étaient enduites d'un mortier.

Il nous semble probable qu'il s'agisse d'un bassin de répartition ou d'une citerne, d'autant qu'un conduit maçonné d'un diamètre intérieur d'environ 20 cm

provenant de ce lieu avait été sectionné lors des travaux de raccordement effectués quelques semaines auparavant.

Sa position centrale nous conforte dans l'hypothèse que nous sommes en présence des vestiges d'un bassin de répartition qui alimentait la *villa* et ses annexes. La question qui demeure est comment ce bassin était-il alimenté, une source, un aqueduc ? Seule une fouille exhaustive pourrait nous apporter une réponse fiable.

À moins de trois cents mètres de là, les travaux préparatoires de la station d'épuration ont pour leur part fourni de nombreuses informations sur le passé antique de Marsac.

Le premier décapage sur l'ensemble du chantier a fait apparaître de nombreux vestiges de structures. L'édification de murs maçonnés était réalisée en *opus incertum* avec des pierres provenant des carrières toutes proches. Un grand massif (140/140 cm) était quant à lui réalisé en *opus mixtum*. Son sommet était recouvert de briques plates sur toute la surface et des traces de mortier étaient apparentes sur la partie supérieure de ces dernières. Nous connaissions l'existence de ce bâtiment, mais les prises de vues aériennes ne nous avaient jamais laissé entrevoir un bâti aussi complexe.

Le second décapage a été effectué uniquement sur la zone d'emprise des trois bassins. Bien que destructeur, ce dernier nous a permis de constater que toutes les fondations avaient été réalisées sur un même plan. Deux niveaux de sol sont présents.

L'un d'eux est contemporain de l'édifice mais le second, situé plus à l'ouest, semble antérieur.

Des trous de poteaux alignés y ont été observés. S'agissait-il d'une ferme indigène ou de cloisons intérieures construites en matériaux périssables ? Le relevé des couches stratigraphiques n'a pas permis de mettre en évidence sa datation. Les travaux agricoles et le décapage très soigné réalisé par l'entreprise ont

beaucoup trop bouleversé les couches archéologiques pour pouvoir affirmer que l'ensemble de ces structures avait été réalisé dans une période concomitante à la *villa* de classe morpho L (C.Gandini, La dynamique de l'habitat dans la cité des Bituriges Cubi, Site 2172, p 195, fig.71).

Il existe une incertitude quant à la chronologie relative des structures mises en évidence. Il nous faut tenir compte des états successifs afin de mieux appréhender les réparations, reconstructions et adjonctions. Toutefois, les mobiliers archéologiques retrouvés dans la couche de démolition (US 17002) au-dessus de la couche d'incendie (US 17013) nous permettent d'envisager une destruction probable du bâtiment à la fin du IIIe s. Les moellons taillés de la construction semblent avoir été systématiquement récupérés à des fins de réemploi. Nous avons pu constater sur l'ensemble du bâti (>1 000 m<sup>2</sup>) que seuls deux murs (MR 17203 et MR 17206) présents dans l'USC 17118 possédaient partiellement encore deux rangs de parements en *opus incertum*. La couche de démolition ne comportait que des TCA, des fragments d'enduits de parement, des clous forgés et des tessons de céramique. Dans le bâtiment, nous avons trouvé dans la partie la plus à l'est (bassin n°3) des pesons de métier à tisser ainsi qu'un vase miniature (amphorette).

À la pointe sud-ouest du bassin n°3, une fosse à incinération a été mise en évidence. Elle contenait quelques fragments d'os ainsi que 6 tessons de céramique commune correspondant à 5 individus.

Ces derniers semblent avoir subi les affres du feu. Ils devaient être présents lors de l'incinération ce qui pourrait expliquer leur état fracturé et carbonisé. Cette fosse, d'un diamètre de 55 cm pour une profondeur de 40 cm, nous semble être en relation avec l'occupation secondaire du site. Sa réalisation a nécessité de perforer les niveaux de sols primitifs et du Ier s. afin de pouvoir y déposer les restes du bûcher. Il est fréquent que seuls quelques fragments soient retrouvés dans ces fosses car le même vase ou plat pouvait être fragmenté volontairement, puis certaines parties utilisées dans plusieurs offices funéraires pour une même famille afin de pouvoir les réunir dans l'autre monde (Truffeau-Libre, La céramique en gaule romaine p.121).

Après avoir compulsé les informations recueillies lors de cette intervention et les données déjà récoltées, nous sommes en droit de nous poser la question de savoir si ce bâtiment, découvert lors des travaux préparatoires de la station d'épuration de Marsac, est une annexe de la *villa* de Marsac déjà connue ou tout simplement une autre *villa*.

L'urbanisation du site est complexe, pas moins de 12 édifices y ont été répertoriés, mais aucun mur de clôture ou enclos n'a pu être repéré. Le relevé des structures découvertes va nous permettre de mieux connaître les formes architecturales adoptées par l'habitat gallo-romain dans le milieu rural.

Vaudin Laurent et Brège Claude